Bulletin communal

VUADENS

N° 93 - Décembre 2023

Sommaire

Page 4
LE BUDGET 2024

Page 5
LA PLACE CENTRALE DU VILLAGE S'ANIME

Page 6
CITÉ DE L'ÉNERGIE UN LABEL QUI OBLIGE

Page 8
RENDEZ-VOUS AU 144 DE LA ROUTE DES COLOMBETTES

Page 10
LA COMMUNE UNIQUE EN RÉFLEXION

Page 11
L'EMS A TOURNÉ UNE PAGE

Page 14
COURIR LOIN, LONG-TEMPS ET HAUT

Page 16
LE CAMP DES JUNIORS DU FC

Page 17
LA COMMISSION SENIOR+

Page 18
SORTIE DES AÎNÉS

Page 19
LE CONTE DE BERNARD

Page 20
LES RJG À VUADENS EN 2024

Page 24
NOUVEAUX TENAN-CIERS À LA LAITERIE

Page 26
LA BÉNICHON

Page 30
LE COUVENT DE LA PART-DIEU

Page 32
NOUVELLE ÉTAPE POUR GRISONI SA

Page 34
LE SENTIER DES RAQUETTES

Page 38
L'AMICALE DES POMPIERS

Page 39
ASSOCIATION SOLIDAIRE MAROC

À MI-CHEMIN !

Noam Rey, syndic

Au début de la législature 2021-2026, le Conseil communal s'est engagé avec une audace volontaire, affirmant sa préparation à affronter les missions qui lui incombent au cours des cinq années à venir. Il a élaboré un programme de législature, exposant les desseins principaux par dicastères, avec une résolution inébranlable de ne pas se cantonner à la simple gestion quotidienne, mais bien de s'atteler, dès le premier jour, au développement de notre bien-aimée Commune. Ce programme comprenait pas moins de quatre-vingts dossiers, auxquels les membres de l'Exécutif se sont engagés à donner vie au cours de cette législature. À ce jour, la majorité de ces dossiers est en cours d'exécution. Il est à noter que près d'un tiers d'entre eux ont déjà été réalisés. Néanmoins, à mi-chemin de cette période législative, le travail est loin d'être achevé, et un labeur substantiel demeure à accomplir d'ici 2026.

Nous constatons deux catégories de dossiers : ceux de portée purement communale et ceux qui requièrent l'implication des autorités cantonales, voire fédérales, dans le processus de réalisation ou d'approbation. Il est regrettable de constater que pour ces derniers, les échéances sont systématiquement plus longues que ce qui avait été anticipé. Ces dossiers se voient fréquemment retardés en raison des normes accrues en matière d'aménagement, alors que nos finances permettraient souvent leur réalisation. C'est précisément pour remédier à cette situation que nous avons renforcé l'effectif du département technique. Nous pouvons déjà discerner les premiers résultats de cette mesure à travers le démarrage de nouveaux chantiers sur le terrain, ainsi que l'accélération des dossiers actuellement en cours d'approbation. Ces travaux revêtent un caractère d'intérêt général puisqu'ils concernent les infrastructures routières, le réseau d'approvisionnement en eau ou les bâtiments publics.

De nombreuses initiatives ont également été entreprises en vue d'améliorer la gestion de notre Commune, notamment par la réforme de certains règlements, la mise en place d'une nouvelle politique du personnel et l'établissement de procédures internes. Ces changements récents en sont encore à leurs balbutiements, mais nous sommes fermement convaincus de leur nécessité. Il est crucial de ne pas confondre modernisation et changement avec la proximité et le pragmatisme qui définissent notre cher village. En effet, Vuadens n'est pas une cité grandiloquente, mais bien un paisible village qui se doit de préserver ce qui en fait un endroit où l'on vit en toute quiétude, avec des citoyens et des autorités œuvrant de concert pour préserver cette qualité de vie, tout en restant conscients des enjeux à venir liés à l'expansion de l'agglomération.

Vous tenez entre vos mains le 93ème numéro du Bulletin communal. Autour de Jean-Bernard Repond qui pilote sa rédaction, nous saluons deux nouvelles « plumes », François Genoud et Pierre-Alain Genoud, deux personnalités bien connues de Vuadens.

Le Conseil communal profite de ce numéro pour vous adresser ses meilleurs vœux à l'approche des fêtes de fin d'année.

Impressum
Bulletin communal : n° 93, décembre 2023
Éditeur : Commune de Vuadens
Rédacteur responsable : Jean-Bernard Repond
Photo de couverture : Joël Overney
Graphisme : RMG Design, Fribourg
Impression : media f, Bulle

LE BUDGET 2024 SOUS LA LOUPE

La présentation du budget annuel et son adoption par le Conseil général constituent des phases majeures de la vie politique communale. Noam Rey, syndic, présente les grandes lignes du budget 2024.

En mai dernier, le Conseil général a accepté une diminution de l'impôt communal, est-ce à dire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes dans les finances de la Commune de Vuadens ?

La mise en place de la nouvelle norme MCH2 a fait ressortir les résultats positifs des dernières années, durant lesquelles nous pouvions créer des réserves, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Cette situation a fait apparaître un capital propre non affecté d'environ 9 millions. Ce capital permet d'absorber des résultats négatifs. Le Conseil communal surveille ses dépenses afin de garder un capital propre permettant à la Commune de financer son exploitation et ses investissements planifiés ou acceptés. Pour 2024, la baisse d'impôts de 87.8 à 82.8 est compensée par les estimations favorables du Service cantonal des contributions en matière d'évolution des recettes fiscales.

Globalement, comment se présente le budget ordinaire 2024 et quelles sont les principales différences par rapport à la version 2023 ?

Le résultat du budget 2024 est déficitaire de près de CHF 875'000, il était déficitaire de CHF 735'163 pour 2023. Le capital propre non affecté nous permet d'absorber ce déficit budgétaire. Parmi les principales différences dans le budget 2024, nous retrouvons surtout des nouveautés ou des changements, par exemple :

- la mise en place du point de rencontre en cas d'urgence (PRU), acquisition de matériel : environ CHF 3'000 ;
- les taux d'intérêts retenus de 2.5 % au lieu de 1.5% les années précédentes, environ CHF 115'000 supplémentaires ;
- l'augmentation des recettes fiscales d'environ CHF 100'000 par rapport à 2023, malgré la baisse d'impôt ;
- le nouveau programme de « biodiversité » de CHF 20'750 faisant suite à un objet déposé au Conseil général ;
- la fin de la vente des cartes journalières des CFF.

Quelle est la part des charges liées par rapport au total des dépenses ?

Les charges liées avec l'Etat s'élèvent à CHF 3'098'000 et celles liées avec les associations intercommunales à CHF 3'036'000. Le total de ces charges représente environ 51 % du budget. L'attribution de la péréquation des besoins reste inchangée (CHF 135'411) contrairement à celle des ressources qui augmente à CHF 359'323 (+ CHF 48'656).

Le propre d'une Commune dynamique consiste aussi à générer des investissements, quels en seront les principaux l'année prochaine ?

Nous sommes actuellement à mi-législature et sommes prêts à présenter au Conseil général un nombre important d'investissements pour un total de CHF 8'210'000 :

1. demande de crédit d'étude additionnel : assainissement de la route des Colombettes, secteur Le Bugnon - Condémine
2. demande de crédit d'ouvrage : mise en séparatif et renouvellement du réseau d'eau potable, réfection de la route, secteur chemin de la Moilleta
3. demande de crédit d'ouvrage : modification du tracé du collecteur d'eaux mixtes communal, secteur route de l'Adrey
4. demande de crédit d'ouvrage : trottoir du Bois-du-Pâquier
5. demande de crédit d'ouvrage : réalisation d'une voie de mobilité douce vers la zone industrielle de Planchy
6. demande de crédit d'ouvrage : requalification du cimetière
7. demande de crédit d'ouvrage : planification du concept d'urbanisation du secteur « Ruban de Vuadens » du Masterplan de Planchy – financement des travaux préparatoires
8. demande de crédit d'ouvrage : achat de la parcelle art. RF 653
9. demande de crédit d'étude : réfection du chalet des Portes d'Enbas (partie ski-club et alpage), nouvelle fosse à purin et construction d'une mini-step
10. demande de crédit d'ouvrage additionnel : place de sport

Jean-Bernard Repond

LA PLACE CENTRALE DU VILLAGE S'ANIME

Réalisées il y a de nombreuses années, les places autour de l'école vont prendre « un coup de jeune ».

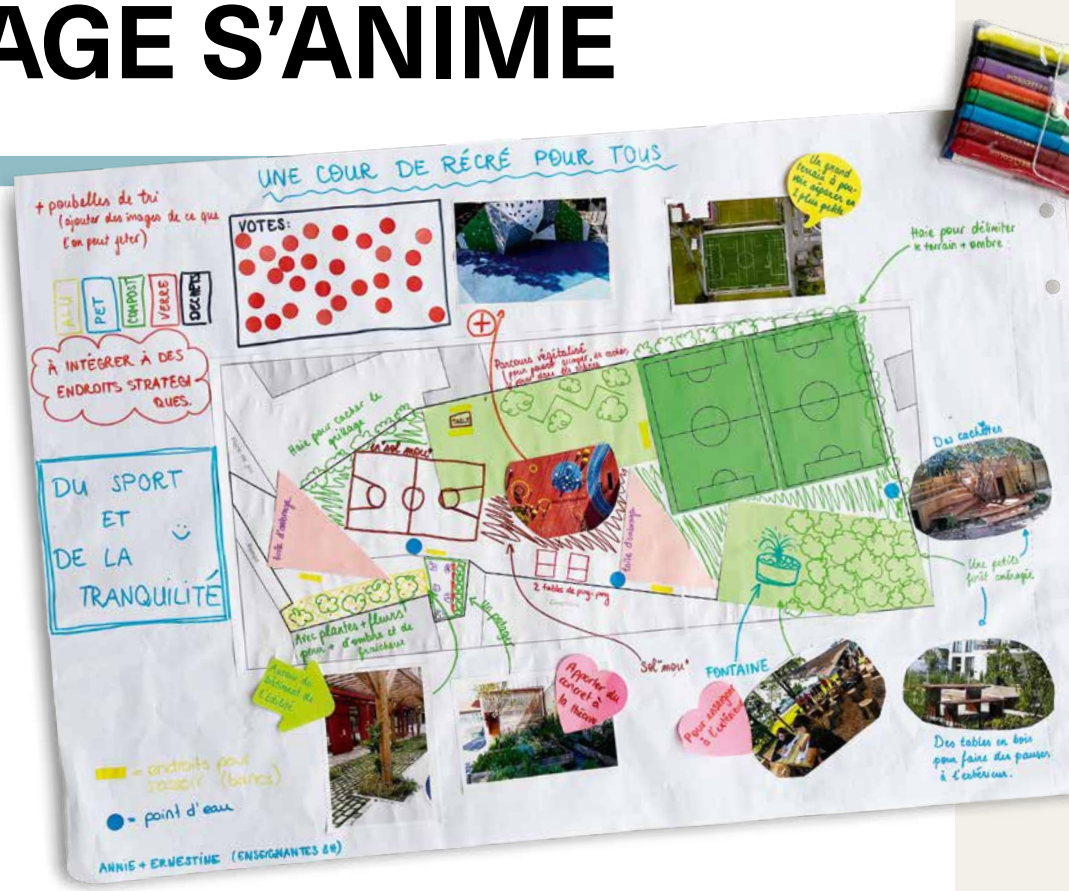

Les enfants des écoles ont été associés aux réflexions

Le projet de réaménagement des places autour de l'école inclut aussi celles situées aux abords du cimetière ainsi que les zones de jeux actuelles. La conception du projet est pilotée par la société « Bio-Eco » de Vevey, spécialisée dans ce genre de réalisation. Qui dit « école » dit « écoliers », d'où la décision d'inclure les principaux utilisateurs dans l'élaboration des futures places. Des séances avec les élèves ont été organisées et les architectes en herbe ont pu laisser libre cours à leurs désirs et imagination. Les enseignantes et enseignants ont également apporté leur contribution. Les commissions « Vuadens demain » et « Seniors+ » ont aussi été consultées. Il a ensuite fallu procéder à des choix, souvent difficiles, tant les propositions étaient nombreuses. De plus, il fallait inclure les aspects de mobilité douce ainsi que les impératifs de sécurité liés au trafic aux alentours des places.

Riche réflexion commune

Des désirs exprimés par les écoliers et les autres intervenants il ressortait qu'il fallait plus de zones herborisées, plus de zones ombragées et peut-être, suite aux dernières canicules, des points d'eau offrant la possibilité de se désaltérer ou se rafraîchir. Bien entendu, les places de jeux n'ont pas été oubliées, l'incontournable terrain de foot non plus, mais également des zones multisports permettant de satisfaire petits et grands. Des infrastructures telles que cabanes ou tables de ping-pong devraient compléter le programme.

Le concept retenu prévoit par ailleurs que les places puissent être des zones de rencontre et de promenade en dehors des heures de classe. Des bancs seront également installés afin de favoriser la possibilité de se détendre dans le centre du village.

Sur la base des propositions, la société « Bio-Eco » a élaboré plusieurs projets en tenant compte de la configuration des différentes places. Ce sera ensuite à nos autorités de choisir le projet correspondant le mieux aux besoins exprimés. Les travaux devraient débuter uniquement après la mise en séparatif dans le secteur et l'aménagement de la traversée du village.

Pierre-Alain Genoud

« CITÉ DE L'ÉNERGIE », UN LABEL QUI OBLIGE

Vous avez sans doute remarqué les panneaux « Cité de l'énergie » placés à différents endroits du village.

Ce label, reçu en 2021, est la preuve que Vuadens s'implique pleinement dans le domaine des économies d'énergie. En fait, depuis 2017, les autorités communales avaient mis sur pied une commission ad hoc en vue de recevoir cette certification qui permet l'obtention de subsides pour des projets concernant le domaine de l'énergie. Le concept regroupe différents aspects tels que la mobilité douce, l'utilisation d'énergies renouvelables, les espaces verts, en bref un développement harmonieux en utilisant le moins possible d'énergies fossiles.

Un pas important a été la réalisation d'un chauffage à distance (un CAD pour les initiés) utilisant les copeaux de bois provenant des forêts communales, une énergie renouvelable de proximité. La chaudière à copeaux, située dans le bâtiment de l'école, est de dernière technologie, incluant un filtre à particules. Tout le système fonctionne de manière entièrement automatique et tous les paramètres peuvent être contrôlés à distance. Si une panne devait survenir, les responsables techniques seraient immédiatement informés. Dans le cas où la chaudière principale à copeaux n'arriverait pas à fournir suffisamment de chaleur, une chaudière à gaz produirait le supplément nécessaire. Le réseau actuel chauffe les écoles, l'église, différents bâtiments communaux (Café de la Gare et Administration communale, le Foyer Saint Vincent) ainsi qu'un certain nombre de logements privés. Des extensions de ce réseau sont prévues là où les possibilités techniques le permettent et pour autant que ce soit financièrement rentable.

Pour les bâtiments qui ne peuvent pas être raccordés au CAD, il faudra prévoir une PAC (pompe à chaleur). On ne conçoit plus de bâtiments neufs chauffés au mazout, l'utilisation d'une pompe à chaleur est donc quasiment incontournable. Certaines zones de la Commune sont sujettes à restriction pour l'implémentation d'une pompe à chaleur nécessitant un forage. Dans ce cas, on peut se tourner vers l'installation d'une PAC air-eau utilisant la chaleur de l'air (même lorsqu'il fait froid). Les entreprises installant ces systèmes seront à même de déterminer le meilleur d'entre eux selon principalement la localisation prévue de l'installation.

Panneaux solaires en progression

En matière de panneaux solaires, la Commune donne l'exemple, des panneaux ayant été installés sur la plupart de ses bâtiments. D'autres installations sont prévues là où cela est techniquement faisable et rentable. Les particuliers sont encouragés à considérer ce genre d'installation. Pour ce faire, l'octroi des autorisations nécessaires a été facilité. Le cas échéant, l'Administration communale indique la marche à suivre.

La pose de panneaux a connu un développement impressionnant ces dernières années. Pour preuve, en 2016 le village comptait 121 m² installés et actuellement 3'752 m² (novembre 2023), soit 30 fois plus en l'espace de sept ans !

Le site communal contient une mine d'or pour ce qui est des informations concernant les économies d'énergie, une visite sur le lien *www.vuadens.ch/vie-locale-et-economie/cite-de-lenergie/* saura vous en convaincre. Vous y trouverez aussi bien des conseils que des informations pratiques. Il est à relever que de plus en plus d'entreprises proposent des solutions « clef en main » pour les rénovations de chauffage ou l'installation de panneaux solaires. Cependant, il est important de se tourner vers des entreprises de confiance, si possible ayant pignon sur rue dans la région.

Conseils et subventions
N'allez pas penser qu'économie d'énergie rime avec contraintes et tracasseries. Les autorités encouragent cette évolution par le biais de subventions et les formalités ont été grandement simplifiées (et souvent effectuées par l'entreprise qui effectue les travaux).

Nos autorités communales ne sont pas en reste et un système de subventions a été mis en place pour l'achat des abonnements l'achat des abonnements aux transports publics ou l'achat de vélos électriques. Les formulaires de demande peuvent être obtenus auprès de l'Administration communale.

On ne saurait clore le sujet sans mentionner que la bonne volonté de chacun et chacune est nécessaire pour rendre notre village encore plus économe en énergie. Pensons-y dans nos activités quotidiennes.

Pierre-Alain Genoud

GESTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Il est bien loin, le temps des poteaux en bois au sommet desquels trônait une modeste ampoule 60 W... Le concept de l'éclairage public a bien évolué et celui-ci doit maintenant répondre à des normes techniques, être économe, écologique, et surtout éclairer au bon endroit au bon moment.

Vuadens dispose de 200 mâts d'éclairage public et, bonne nouvelle, 162 sont « en ordre » et 6 sont neufs. Les 32 mâts restants qui ne sont plus tout à fait au goût du jour seront changés dans le cadre des travaux communaux.

Une attention de plus en plus grande porte sur la pollution lumineuse néfaste pour la faune. Partout où cela est possible, l'éclairage ne s'enclenche que lorsque c'est nécessaire, des capteurs détectent la présence de piétons (ou cyclistes, véhicules ou autres) et enclenchent l'éclairage juste au bon moment. Après le passage, les luminaires se mettent en mode « veille », ce qui permet aussi de belles économies d'énergie.

Des études sont en cours pour améliorer et optimiser l'éclairage sur l'ensemble du territoire communal. Chaque détail a son importance, comme le choix du type d'ampoule et de réflecteur, l'orientation et la position du mât, etc. Cela se fait en collaboration avec notre fournisseur d'électricité, Groupe E.

Dans le cadre de cette étude, l'éclairage du stade sera également modernisé, ceci afin de répondre au mieux aux besoins des utilisateurs tout en satisfaisant aux normes d'économie d'énergie.

RENDEZ-VOUS AU 144 DE LA ROUTE DES COLOMBETTES

Ah ! si les murs pouvaient parler... Eh bien, il arrive qu'ils nous racontent leur histoire à travers la voix de celles et ceux qui les ont habités. Il en est ainsi de la maison située actuellement au numéro 144 de la route des Colombettes.

Cette demeure, propriété aujourd'hui de Mme Tiffany Currat et de M. Raphaël Monney, qui y vivent en compagnie de leurs deux filles, Louise et Jeanne, a connu une longue et surprenante histoire qu'il est possible de faire revivre à travers divers documents, tels que des plans, des photographies, des articles de journaux ainsi que par des témoignages oraux.

Cette habitation date probablement de la première moitié du 19e siècle

En effet, sa première mention, dans les documents officiels, se trouve sur le plan cadastral de Vuadens de septembre-octobre 1851, où elle figure sous le numéro 98 (vers le bas, tout à droite sur le plan, devant le « ruisseau » qui coulait à l'air libre le long de la future route des Colombettes). La légende du plan nous apprend qu'elle était la propriété de Louis Tobie, feu Simon Louis Théodore Mayeux.

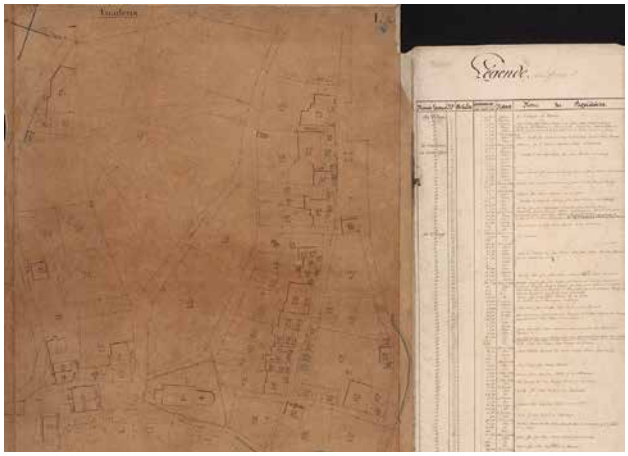

Plan cadastral de Vuadens de 1851 et sa légende.

Quelques années plus tard, Joseph Moret et son épouse Caroline achetèrent la maison à la famille Mayeux. Cordonnier, Joseph Moret habitait Château-d'Œx. Il s'était renseigné pour savoir s'il existait déjà une cordonnerie dans la région. Comme il n'y en avait pas encore à Vuadens, il s'y installa avec sa famille et ouvrit son atelier dans la maison ; c'est ce que nous ont appris sa petite-fille Mme Germaine Bugnard-Moret, et son arrière-petite-fille Annette.

En 1931, Joseph Moret transmit sa maison à ses deux fils, Romain (1899-1969) et Paul (1904-1986). Ce dernier épousa Lucie, née Giller (1902-1986), en 1930. Ils donnèrent naissance à trois enfants : Félix, Rose-Marie et Andréa. Quant à Romain, bûcheron, puis employé à l'usine Guigoz, il se maria en 1923 avec Stéphanie, née Ecoffey (1902-1986). De cette union naquirent trois filles qui toutes virent le jour dans cette maison. Marie-Rose (1925-2019) épousa Albert Gremaud « des eaux minérales », de Vuadens. Yvonne (1927-2015) prit pour époux Jacques Dupasquier de Vuadens. Le couple eut trois enfants : Christian (1955), Yves (1957) et Joël (1961). La cadette, Germaine (1928), s'unit à Louis Bugnard qui possédait un garage à Charmey. Germaine et Louis eurent cinq enfants : Chantal (1949), Michèle (1951), Nicole (1955-2018), Annette (1960) et Fernand (1961). Mme Germaine Bugnard-Moret, âgée aujourd'hui de 95 ans, est désormais résidente au Foyer de Bouleyres. Elle se souvient parfaitement des années passées dans la maison de Vuadens : sa famille habitait au rez-de-chaussée ; ils avaient des locataires à l'étage : Marie Moret et ses trois filles, qui y vécurent 30 ans.

La maman de Germaine, Stéphanie Moret, a travaillé 30 ans à l'usine Cailler, à Broc, où elle se rendait à pied. Une dame venait garder ses trois enfants. La famille n'arrivait pas à cuire les gâteaux à la maison, alors ils allaient, pour cela, les apporter au village, à la boulangerie de la Coop. Ils n'avaient alors pas d'eau à la cuisine ;

La maison, vers 1930. Devant la façade, alors en tavillons, on reconnaît les deux sœurs aînées de Germaine Bugnard-Moret, Marie-Rose et Yvonne Moret, en compagnie de leur grand-mère Caroline.

les toilettes, où il faisait souvent très froid et où il fallait se rendre en passant par l'écurie dans laquelle la famille gardait une vache, se limitaient à une planche ; la partie où se situe aujourd'hui la petite table de la cuisine était à l'époque une « dépense » ; un fourneau se trouvait dans le « salon » appelé aussi « grande chambre » et où dormaient les parents. Marie-Rose occupait la chambre à droite dans le corridor ; Yvonne et Germaine se partageaient la petite chambre, pas fermée, attenante au salon.

La maison, peu avant 1940, à l'époque où l'on y gardait encore une vache. On y voit Germaine Bugnard-Moret en compagnie de ses parents. On remarque que la partie du rez-de-chaussée a été refaite en dur.

En 1986, à la suite du décès de Stéphanie Moret, ses trois filles vendirent la maison à Jacky et Christine Progin-Gremaud, de Vuadens. Ces derniers y ont habité pendant dix-sept ans, puis ont loué la maison également dix-sept ans à la famille Bugnon. Ils ont aussi réalisé différents travaux, dont l'augmentation de la hauteur du rez-de-chaussée, en creusant le sol. En automne 2020, la demeure a été mise en vente par Jacky et Christine Progin-Gremaud. Tiffany Currat et Raphaël Monney s'y sont immédiatement intéressés.

Sur cette photo, on voit qu'au fil du temps la façade a été entièrement réalisée en dur.

Comme Mme Currat est née à Vuadens, les deux futurs propriétaires cherchaient à tout prix à y installer leur famille. Raphaël Monney étant dans la construction, c'était pour eux une occasion rêvée que d'acquérir cette maison et de la rénover. Ils ont souhaité conserver la structure générale du bâtiment et remettre en valeur charpentes et parois en bois. Après d'importants travaux extérieurs et intérieurs, en grande partie réalisés par leurs soins et avec l'aide de leur famille, ils y ont emménagé en août 2021.

François Genoud

La maison, aujourd'hui rénovée par Tiffany Currat et Raphaël Monney, à la route des Colombettes 144.

LA COMMUNE UNIQUE EN RÉFLEXION

En avril 2015, l'ancien préfet Patrice Borcard surprenait son monde en lançant l'idée de rassembler toute la Gruyère autour d'une seule et même commune. Le processus d'analyse se poursuit. Avec des hauts et des bas.

Avant 2015, on évoquait des fusions censées déboucher sur la création de six communes pour l'ensemble du district. La proposition de Patrice Borcard s'est donc révélée très ambitieuse. Selon lui, cette formule doit permettre d'éviter d'exacerber des sensibilités locales. « Une seule commune pour tout le district permet d'éviter le sentiment d'absorption dans le cadre d'une fusion plus réduite », martelait-il à l'époque. Ce qui selon lui n'est pas le cas si à terme il n'existe plus qu'une commune, tout le monde pouvant s'identifier à la Gruyère.

L'idée de Patrice Borcard a fait son chemin. À fin 2015, plus de 80% des conseillers communaux de la Gruyère ont décidé de poursuivre les études de faisabilité. Quelques encablures plus tard, sous l'égide de l'ARG, un mandat d'étude a été confié à la fiduciaire BDO SA en 2018. Le rapport de cette dernière a fait l'objet d'une présentation devant les délégués de l'Association régionale de la Gruyère (ARG) en juillet dernier. Celui-ci démontre concrètement la possibilité d'envisager une mégafusion pour toutes les communes de la Gruyère. Ses conclusions portent à la fois sur les aspects organisationnels, financiers et de représentativité.

Vuadens défavorable

Suite à cette présentation, les vingt-cinq Exécutifs communaux ont été invités à donner leur avis quant à la poursuite des réflexions sur le projet de Commune unique. Résultat de la consultation : quatorze Communes y sont favorables, dix refusent d'aller plus loin et Bulle s'abstient. La Commune de Vuadens fait partie des dix Communes qui ne jugent pas utile de poursuivre les réflexions sur la gouvernance communale devant déboucher sur une commune unique. Elle explique ainsi sa position : « Les avantages ne sont pas suffisants. Nous avons des craintes quant à la diminution de la proximité des services offerts par les communes à leur population en cas de fusion. Enfin, nous tenons à souligner que l'engagement politique au niveau législatif et exécutif est toujours bien présent au sein de la Commune de Vuadens et qu'une fusion n'est pas nécessaire pour les années à venir. » Noam Rey, syndic et à ce titre porte-parole de son Conseil, ajoute : « Cela ne signifie pas que nous soyons fermés à la poursuite des réflexions sur la gouvernance régionale. Nous restons ouverts à d'autres possibilités telles que des fusions plus petites ou le renforcement des structures régionales, comme celle de l'ARG. »

Prochaine étape, un scrutin populaire consultatif devrait être organisé en 2024 auprès de la population gruérienne pour connaître l'intérêt qu'ont les Gruériens et Gruériennes à poursuivre les études pouvant amener à la constitution d'une commune unique. Si la population donnait son accord, un projet concret de fusion serait élaboré qui donnerait lieu à une nouvelle votation. La commune unique pourrait ainsi se concrétiser durant la législature 2026-2031.

Jean-Bernard Repond

L'EMS A TOURNÉ UNE PAGE

« Une journée à la ferme d'autrefois », manifestation populaire organisée au début septembre par les équipes de l'EMS de la Sionge à Vuadens, a connu un succès populaire au-delà de toute espérance.

Les résidants, familles, artisans, bénévoles, visiteurs et collaborateurs des homes de Sâles et de Vuadens, qui à eux deux composent l'EMS de la Sionge, ont connu un grand moment de partage les 2 et 3 septembre dernier. « La population du bassin de la Sionge a largement répondu présent, se réjouit encore aujourd'hui Arnaud Fieulaine, directeur. Nous aurions été contents de réunir quelques centaines de personnes, or on en a dénombré plus de deux mille. C'était vraiment une très belle récompense pour tous ceux et celles qui se sont investis dans ce projet. » À noter que les écoles primaires ont également pris plaisir à participer : plus de 300 enfants sont ainsi venus découvrir l'univers de la ferme d'antan et échanger avec les résidants.

Par cette fête organisée dans la grange attenante à la ferme et ses alentours, les équipes de l'EMS ont voulu de manière originale marquer par une rencontre communautaire les mutations en cours. « C'était notre façon de dire au revoir à une époque qui a profondément imprégné le village, ajoute Arnaud Fieulaine.

La prochaine étape consistera à démolir la grange puis à entreprendre la construction du nouvel EMS. Celui-ci disposera de 123 lits dans un environnement réfléchi pour se sentir au maximum comme à la maison. »

Pour mémoire (voir les deux Bulletins communaux précédents), la construction du nouvel EMS de la Sionge fait partie d'une planification gérée par le Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG) qui comprend également la construction de nouveaux EMS à Sorens, Pringy et Charmey. Si tout se déroule comme planifié, le projet de Vuadens devrait être le premier à se concrétiser. Compte tenu de l'organisation des Rencontres des Jeunesses de la Gruyère (RJG 2024) l'été prochain et des besoins en locaux occasionnés par cette importante manifestation, la démolition de la grange interviendra juste après la fête. Les travaux de construction débuteront dans la foulée, soit en automne 2024 ou au plus tard au printemps 2025. L'ouverture du nouvel EMS est (très !) attendue pour le début 2027.

Jean-Bernard Repond

AXA

Votre partenaire pour toutes les questions d'assurance et prévoyance

Jérémy Bertrand
Responsable
Mobile 079 696 09 29
jeremy.bertrand@axa.ch

AXA
Bureau de vente Châtel-St-Denis
Route de Vevey 96
1618 Châtel-St-Denis
AXA.ch/chatel-st-denis

ENSEMBLE, AGISSONS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

GESA
GRUYÈRE ÉNERGIE SA

Nous recrutons !

TFV
TOP FENETRES & VOLETS SA

FENÊTRES
VOLETS
PORTES
PORTES DE GARAGE
STORES
MOUSTIQUAIRES
MONTAGE

Rte du Briez 171
1628 Vuadens

026 919 67 40
info@topfenetresvolets.ch

www.topfenetresvolets.ch

Dallybureau 1989

... a le fauteuil qu'il vous faut

www.dally.ch Bulle - 026 912 16 70 EXPO - Vuadens

BOUCHERIE

MORET

Bulle Rue de la Sionge 34

Vuadens Route Principale 302

Châtel-St-Denis Grand-Rue 55

www.boucherie-moret.ch

Comme jamais, Vuadens regorge de grands talents sportifs. Commençons aujourd'hui les présentations avec Mathieu Clément, spécialiste d'ultratrail. La série se poursuivra avec les frères Golliard, Théo et Robin, Maxime L'Homme, Killian Ropraz, d'autres encore sans doute.

COURIR LOIN, LONGTEMPS ET HAUT

Mathieu Clément est un passionné, ce que laissent deviner ses yeux qui brillent de mille feux lorsqu'il parle de son sport, l'ultratrail.

Né à Genève en 1995, Mathieu Clément est venu s'établir à Vuadens avec ses parents à l'âge de 5 ans. C'est à son papa Benoît et à sa maman Fabienne, fille de Claude Demierre, ancien buraliste, qu'il doit la vitalité qui l'anime. « J'ai toujours connu mes parents sportifs, se souvient-il. Je les ai accompagnés dans de nombreuses virées en montagne. Mon papa a surtout performé en ski-alpinisme, il a notamment terminé une fois quatrième de la petite Patrouille des glaciers. Mes parents ont toujours été des exemples pour moi. »

D'abord le triathlon

« Au début, je n'étais pas un enragé de sport, sourit Mathieu. J'ai tenté d'abord le football mais j'étais vraiment nul. Du coup, à 15 ans, je me suis tourné vers le triathlon. Mais lorsque mes parents ont commencé à participer à des ultratrails, ça m'a titillé. J'ai donc commencé en 2014 à participer à des courses régionales, notamment à Morat-Fribourg et je me suis rendu compte que j'avais un certain potentiel, ce qui m'a encouragé. »

En 2015, Mathieu se lance dans sa première grande course de montagne, la classique Sierre-Zinal, longue de 31 km pour 2'000 m de dénivelé. Son seul objectif, battre le record de 3h15 de son papa. Mission accomplie avec un temps plus que respectable de 3h05 ! Dès lors, sa passion pour les longues distances et pour le dénivelé s'enracine pour ne plus le quitter.

Prodigieuse ascension

La progression de Mathieu Clément est prodigieuse. Deux mois après sa première expérience sur Sierre-Zinal, alors qu'il n'a que 19 ans, il participe à son premier trail, long de 60 km. Puis l'année suivante, en 2016, il termine 3e espoir sur le petit parcours de 65 km de l'Ultratrail du Mont-Blanc (UTMB). Mais déjà, c'est bien le grand parcours de 165 km qui le fait rêver. Il met donc toute son énergie, toute sa passion, pour faire que ce rêve devienne réalité. « Pour atteindre un tel objectif, je me suis construit sur plusieurs années, précise Mathieu. En 2018 et 2019, je me suis aligné sur le parcours de 100 km pour 6'500 m de dénivelé. Et en 2020, en raison de la pandémie, l'UTMB n'a pas eu lieu, j'ai donc dû patienter encore une année. »

Une année qui ne le laisse pas inactif, il s'en explique : « J'ai effectué cette année-là le tour de la Gruyère en une seule étape de 188 km pour 11'000 m de dénivelé. J'ai partagé cette aventure hors compétition avec mes parents et des copains.

Ça a été une expérience extraordinaire. Dans la foulée, je me suis aligné sur deux épreuves, l'une de 115 km et l'autre qui consistait à faire le tour du Mont-Blanc en quatre jours, à raison de 40 km par jour. » Le corps a alors parlé, la charge étant visiblement trop lourde. Mathieu se retrouve alors avec un genou en compote qui va nécessiter une intervention chirurgicale et un temps de repos.

La consécration

Les béquilles rangées au placard, Mathieu Clément ne tarde pas à reprendre du service. Et miracle, en août 2021, il s'aligne déjà et pour la première fois au départ de l'UTMB, grand parcours, considéré comme le championnat du monde de l'ultratrail. Au-delà de tout pronostic, il se révèle aux yeux de tous les spécialistes en décrochant une incroyable dixième place au classement scratch. Mathieu rentre ce jour-là dans la cour des tout grands.

La place manque ici pour relater les nombreuses places d'honneur et de prestige obtenues depuis lors par Mathieu. Il en est toutefois une qu'on ne peut passer sous silence, à savoir sa victoire l'année dernière au Trail du Bourbon, sur l'île de La Réunion : « J'ai décidé d'y participer peu de temps après avoir été contraint d'abandonner lors de mon deuxième UTMB. J'étais tellement déçu que j'ai voulu sauver ma saison. » Exercice encore une fois réussi avec une victoire après 115 km d'effort ! L'année qui s'achève a été plus contrastée pour Mathieu. Mais au-delà de sa déception enregistrée à la Diagonale des fous, à La Réunion, où il a été contraint à l'abandon en raison d'une forte entorse, il retiendra surtout ses victoires au trail du Ventoux (70 km), au Canyons Endurance Run by UTMB 100 miles, en Californie (160 km) et à celui de Verbier (140 km).

Déjà se profile 2024. Avec quels objectifs ? « L'ultratrail du Mont-Blanc devrait être le point fort de ma nouvelle saison », s'enthousiasme déjà Mathieu. Mais avant cela, deux compétitions sont agendées pour le printemps : un 125 km aux Canaries et un 165 km en Angleterre. De quoi faire, dirait l'autre…

Mathieu, dis-nous, quel est ton meilleur allié pour affronter de telles distances ? « Il y en a deux, sourit-il. Le mental… et mon amie Manon Lallement. » Manon, on l'aurait deviné, est elle aussi une adepte de trail – « dans des formats plus courts » – et fait partie du même Team ASICS que Mathieu…

Jean-Bernard Repond

SOUTIEN AU SPORT ET À LA CULTURE

Ce printemps, le Conseil communal a promulgué un règlement régissant la promotion des activités sportives et culturelles et instituant une commission des sports et de la culture. Une démarche notamment motivée par le fait que de nombreux jeunes du village s'illustrent depuis quelques années loin à la ronde dans des activités diverses.

« Un soutien financier aux sociétés existe déjà depuis longtemps, explique Sébastien Meyer, le conseiller communal qui fait le joint entre la Commune et les sociétés. Cela se réalise au travers du budget ordinaire. Notre intention est d'aller au-delà et de pouvoir aussi apporter notre soutien à d'autres structures, à commencer par des soutiens individuels. »

Le règlement dont il est question ici porte sur deux objectifs. Premièrement, il fixe le cadre dans lequel des subventions extraordinaires peuvent être accordées aussi bien à des sociétés, à des privés ou en vue de soutenir l'organisation de manifestations.

Mais la pierre angulaire de ce règlement est bien la constitution d'une Commission communale des sports et de la culture, rattachée au Conseil communal et qui remplit une fonction consultative. Composée de cinq à sept membres, idéalement issus du comité de l'Intersociétés et du représentant du Conseil communal, elle doit encore se constituer officiellement. Sébastien Meyer précise : « Nous souhaitions la mettre sur pied cet automne mais nous allons attendre que les RJG 2024 soient passées car tout le monde est sollicité par l'organisation de cette manifestation d'envergure. » Un appel est lancé aux personnes qui remplissent les conditions requises – un intérêt pour les activités sportives et culturelles – afin qu'elles s'annoncent comme candidates à cette commission.

LE CAMP DES JUNIORS DU FC, UNE VALEUR SÛRE

Comme d'habitude et pour la dix-septième fois, le camp des juniors du FC dont le comité est présidé par Alexandre Vienne s'est déroulé au Bouveret durant le week-end prolongé de l'Ascension.

Afin de financer le camp, une vente de fondue est traditionnellement organisée. Le soutien financier des autorités communales et paroissiales est d'autant apprécié qu'il est indispensable.

Les footballeurs en herbe sont solidement encadrés durant toute la semaine. Ils bénéficient d'entraînements diversifiés. C'est aussi pour eux l'occasion d'apprendre la vie en communauté en dehors du cercle familial. En plus du football, ils s'adonnent à diverses activités de loisirs.

Le programme est riche, il prévoit aussi des activités en soirée. Le vendredi soir permet d'accueillir une délégation du Conseil communal et du comité du FC. Cette année, l'occasion a été donnée d'échanger au sujet de la nécessité d'envisager la rénovation des infrastructures sportives sur le terrain des Colombettes. Les responsables des juniors ont ainsi rendu attentives les autorités que l'effectif du mouvement junior est proportionnel à l'augmentation importante de la population. Le FC Vuadens n'est pas le seul concerné par cette situation, d'autres clubs alentour ont aussi à rechercher des solutions, au risque de devoir envisager des listes d'attente.

Par ce message, le comité des juniors tient à adresser un chaleureux merci à tous ceux qui œuvrent bénévolement au bon déroulement du camp. Nous tenons encore à remercier nos généreux sponsors, la Commune, la Paroisse, ainsi que les parents et les amis du Mouvement juniors qui nous permettent, par leur soutien, d'organiser ce camp et d'offrir par là même des souvenirs inoubliables à chaque junior.

Alexandre Vienne
Président du comité des Juniors-FC Vuadens

PROGRAMME DE LA COMMISSION SENIOR+

La Commission Senior+, en collaboration avec l'EMS de la Sionge, s'adresse aux personnes de 60 ans et plus et vous propose plusieurs activités pour la session d'hiver et de printemps.

NOUVEAU **Aide aux technologies:** Une permanence informatique est maintenant disponible en collaboration avec un apprenti en informatique de l'école des Arches. Appelez au numéro 079.863.89.58 et convenez d'un rendez-vous. Le jeune se déplace à votre domicile. Le tarif est de CHF 30.- de l'heure. La première heure est payée par la Commune.

Atelier de lecture: Se divertir, se cultiver et échanger.

Bricolages-décorations: Au fil des saisons, libérer et exprimer sa créativité.

Canapé forestier: Échanger avec les écoliers au canapé forestier des Colombettes et/ou les accompagner sur le chemin de l'école. En cas de temps incertain contactez Valérie Chaperon au 078/832.44.32.

Cartes ou jeux: Le mardi de 9h45 à 11h45, les portes de l'EMS de la Sionge s'ouvrent aux joueurs débutants ou expérimentés.

Chant: Chanter est une passion, venez la partager le mercredi de 9h45 à 11h15 avec les résidents du Foyer St-Vincent.

Cuisine: Préparer des légumes le vendredi de 9h45 à 11h15 à l'EMS de la Sionge.

Gym douce: Vous voulez maintenir votre forme en toute convivialité, alors rendez-vous le lundi de 9h45 à 11h15 à l'EMS de la Sionge.

Lotos: Vous aimez jouer ou alors aider, venez à l'EMS de la Sionge le dernier mercredi du mois de 14h45 à 16h30. Le carton est à CHF 3.-.

Messe: Une messe est célébrée à l'EMS de la Sionge les jeudis de 9h45 à 11h15.

Marche: Va et découvre ton village et d'autres itinéraires avec visites de fermes chaque 1er et 3ème mardi du mois. Participation sans inscription, rendez-vous à 14h au parking de l'école. En cas de temps incertain et afin de connaître le programme du jour, contactez, la veille, les personnes responsables, Nicole Flury au 079/634.25.89 et Gaby Genoud au 078/892.85.36.

Patois: Vous aimez pratiquer cette langue ancestrale, appelez le service d'animation de l'EMS de la Sionge au 026/916.10.21 pour connaître les prochaines dates.

Promenade: Vous aimez les chiens mais n'en possédez pas. Contactez Corinne de CocoDog. Elle vous propose une balade accompagnée: 079/440.01.34.

Tables de bistrots: Vivre un moment chaleureux et sympathiser dans un restaurant du village. Au Café de la Gare les mardis et vendredis. Merci d'informer César 24h avant au 079/841.09.38. Ô Colombettes, les mercredis, merci d'informer Maria au 079/352.17.54.

NOUVEAU **Tables d'hôtes:** Envie de se retrouver pour un moment convivial, appelez Jean-Bernard Buchs pour réserver votre table à la route de l'Adrey 72.

NOUVEAU **Théâtre:** La Commission Senior vous propose de participer à la conception et à la réalisation d'un théâtre qui se déroulera au printemps 2025. Les répétitions débuteront en automne 2024 à la salle des lotos. Si vous avez un intérêt pour tenir un rôle, créer des décors, pour la communication ou la mise en scène, appelez Gaby Genoud au 078/892.85.36.

NOUVEAU **Thé dansant:** Jojo Musique vous fera valser à la nouvelle salle du Grenier.

Merci de vous inscrire auprès de la personne responsable de l'activité:

Valérie Chaperon: ValC
Françoise Egger: FrE
Renée Follonier: ReF
Maguy Progin: MaP
Louis-Philippe Clerc: LPC
Nicole Flury: NiF
Gabriel Genoud: GaG
Christiane Schouwey: ChriS

DATE	ACTIVITÉ	INSCRIPTION	DÉLAI	LIEU
8 décembre 2023	Table d'hôtes	076/532.05.55	5 décembre	Rte de l'Adrey 72
17 janvier 2024	Atelier de lecture	FrE: 079/582.53.44	16 janvier	Rte des Colombettes 236
14 février 2024	Atelier de lecture	FrE: 079/582.53.44	13 février	Rte des Colombettes 236
16 février 2024	Table d'hôtes	076/532.05.55	13 février	Rte de l'Adrey 72
7 mars 2024	Atelier déco	MaP: 079/196.73.95	5 mars	Rte des Colombettes 66
13 mars 2024	Thé dansant	ChriS: 079.262.79.03		Salle du Grenier, 1er étage du Café de la Gare, de 14h à 17h"
15 mars 2024	Table d'hôtes	076/532.05.55	12 mars	Rte de l'Adrey 72
20 mars 2024	Atelier de lecture	FrE: 079/582.53.44	19 mars	Rte des Colombettes 236
19 avril 2024	Table d'hôtes	076/532.05.55	16 avril	Rte de l'Adrey 72
24 avril 2024	Atelier de lecture	FrE: 079/582.53.44	23 avril	Rte des Colombettes 236

La personne responsable de l'activité se tient à disposition pour vos déplacements (sauf pour les tables de bistrots).

LES AÎNÉS AU CHÂTEAU DE PRANGINS

Après une longue période de canicule tardive cette année et quelques jours de pluie bienvenus, nous nous sommes retrouvés 65 personnes à 07h30 au départ du car de la place de l'école de Vuadens.

Notre chauffeur, Frédéric, de la Maison Buchard, nous salue et nous donne les instructions pour le voyage peu après avoir rejoint l'autoroute à Vaulruz. Notre présidente Christiane Thürler souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Une heure et quart plus tard, nous quittons l'autoroute pour savourer le café-croissant à l'hôtel The Bowling à Signy près de Nyon, avant de rejoindre le Château de Prangins qui est l'antenne romande du Musée National Suisse de Zurich. Nous pouvons parcourir à notre guise les différentes salles du château sur plusieurs étages. Impossible de décrire ici les merveilles qui y sont exposées, il faut les voir soi-même et les apprécier selon ses goûts. Nous nous retrouvons finalement sur la terrasse pour savourer la douceur du temps avec une boisson et partager des moments d'amitié, sans oublier d'admirer la splendeur du bâtiment, des jardins et la vue sur le lac Léman.

Midi, c'est l'heure du départ pour Aubonne. Nous empruntons des routes à travers le vignoble de la Côte, en passant par des villages qui ont donné leur nom aux crûs du coin, Luins, Vinzel, Bursins, Tartegnin, Mont-sur-Rolle, Féchy. Que c'est beau de traverser ces vignes sous le soleil de l'automne qui approche ! Le repas nous est servi dans une salle vitrée de l'auberge communale, L'Esplanade. Dans le lointain, on aperçoit le jet d'eau de Genève.

L'après-midi se poursuit avec la visite des Ateliers de la Côte à Etoy, centre culturel, artisanal et artistique où se trouvent différents artistes, peintres, sculpteurs et autres artisans, des musiciens, une école de danse, deux salles de spectacle, etc. Nous avons la possibilité de discuter avec les personnes sur place et d'admirer le travail de tout ce monde.

Avant le départ, le chauffeur nous sert le coup de blanc du Patron. Pour le retour, la circulation dense contraint notre chauffeur à prendre la route normale jusqu'à Morges. Mais tout se passe bien jusqu'à Vuadens où nous arrivons un peu après 18h30.

Un grand Merci à la Maison Buchard, à notre présidente et aux autres organisateurs de cette journée. Nous espérons que cette excursion aura plu aux participants et nous nous réjouissons de vous revoir lors des diverses manifestations du Club des Aînés de Vuadens.

Raymond Röthlisberger

FÊTE DE NOËL

Le **dimanche 17 décembre**, dès 12 heures, se tiendra à la grande salle communale de Vuadens la traditionnelle fête de Noël des aînés. Cette tradition fait partie des moments attendus dans les activités mises sur pied par le Club des Aînés. Pour les personnes intéressées et qui auraient omis de s'inscrire dans les délais, la possibilité leur est encore donnée de s'annoncer auprès de Christiane Thürler, route des Combes 2, 1628 Vuadens, tél. 026 912 67 32 / 079 735 24 84 ou Raymond Röthlisberger, rue du Village d'En Haut 12, 1628 Vuadens, tél. 026 912 99 75.

« LE PACTE SECRET » OU LE CONTE DE BERNARD

Originale démarche que celle de Tobie Lehmann ! Depuis plusieurs années, à la demande de son papa Jean-François Vienny, gardien du chalet des Portes d'En Haut au nom du Club alpin, fonction qu'il partage avec Joël Bach, Tobie a pour habitude de réaliser des peintures pour décorer le chalet pour la saison d'hiver.

Cette année, l'envie lui est venue de guigner vers l'extérieur. En résulte l'animation d'un parcours compris entre les Portes d'En Bas et les Portes d'En Haut via la pose de sept panneaux qui sont autant de chapitres évoquant un conte, « Le Pacte secret ».

Mais laissons plutôt Tobie Lehmann évoquer sa création : « Il s'agit de l'histoire de Bernard, un jeune garçon qui se sent seul depuis que son père est parti à la mobilisation. L'histoire se déroule sur le chemin reliant les deux chalets et leurs alentours pendant une journée de ski organisée par le Club alpin.

Ce conte fait partie d'une histoire plus importante, celle de Willy, un bonnet rouge qui, contrairement à ses camarades enfuis dans les vanils quand les prêtres les chassèrent, se réfugia dans le monde imaginaire. Il essaye depuis de revenir, mais l'imagination des Gruériens n'est plus suffisamment puissante pour y parvenir. En 1939, il rencontre Bernard, un jeune garçon à l'imagination impressionnante. »

L'hiver qui se profile promet de jolies émotions du côté des Portes. *(jbr)*

> Allons-y voir !

LES RJG À VUADENS EN 2024

RJG 2024
Vuadens | Au coeur des civilisations

38ème RENCONTRES DES JEUNESSES GRUÉRIENNES

À Vuadens, du 3 au 7 juillet 2024

Rejoins-nous, deviens bénévole

Scanne -moi !

D'AVANCE UN GRAND MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT !

Le succès de la Société de jeunesse de Vuadens lors des 37es Rencontres des Jeunesses Gruériennes (RJG) à Echarlens a pour corollaire l'honneur et la lourde charge pour elle d'organiser la prochaine édition.

Organiser les Rencontres des Jeunesses Gruériennes n'est pas une mince affaire ! Entre la définition du thème, l'organisation des jeux, la planification du budget, la recherche de sponsors et de bénévoles, les divers comités seront bien sollicités, si l'on sait qu'en principe il faut compter une dizaine de mois pour mettre sur pied une telle manifestation.

Une société très engagée

Ce grand défi va venir s'ajouter aux activités traditionnelles de la jeunesse : elle participe à l'organisation de la Bénichon et du Recrotzon. Lors du 1er Mai, la société se présente dans les foyers en costumes traditionnels afin de rencontrer la population et de lui annoncer la venue du printemps. Depuis maintenant plusieurs années, les jeunes se rendent chez certains habitants du village pour récolter leurs déchets et les amener à la déchetterie. De plus, l'organisation du traditionnel tournoi de foot humoristique est assurée par la Société de jeunesse le 3e week-end du mois de juin. Lors du tournoi humoristique, tous les habitants de Vuadens sont conviés à un apéritif afin de les remercier de leur précieux soutien tout au long de l'année.

La jeunesse répond toujours présent lors des fêtes dans la région et soutient avec enthousiasme les sociétés consœurs en participant à leurs activités autant festives que sportives.

120 ans de jeunesse

En 2024, le hasard fera bien les choses, puisque l'année prochaine la Société de jeunesse fêtera ses 120 ans. Ses 86 membres ne seront pas de trop ! Quand on sait que les dernières rencontres ont drainé 35'000 personnes à Echarlens, on peut aisément imaginer la logistique qu'il conviendra de mettre en place pour faire face à un tel afflux. Il suffit de songer, entre autres, à la mise en place du parking et du camping, à l'entretien des lieux et surtout au service de la nourriture et des boissons. Ces tâches seront toutes assurées par des bénévoles, jeunes et moins jeunes, qui investiront leur temps pour le bon fonctionnement de la fête.

Dans ces conditions, on comprend que les jeunes aient songé à une personne d'expérience pour chapeauter cette vaste entreprise, tout en privilégiant quelqu'un ayant des liens marqués avec la société de jeunesse : Claude Thürler est non seulement aujourd'hui le directeur général d'une grande entreprise (GESA), mais il a aussi été membre de l'équipe de Vuadens qui remporta, en 1990, les RJG. Selon une logique presque implacable, il fit partie du comité qui organisa, l'année suivante, en 1991, les 7es RJG à Vuadens. Il avait alors 21 ans.

Depuis longtemps impliqué dans la vie associative de la Commune, Claude Thürler se réjouit de cette nouvelle expérience : certes depuis cette époque le style des RJG a changé, il l'a vu avec ses trois enfants qui sont membres de la jeunesse. Il a accepté ce défi et a répondu positivement à la demande de Paul Andrey, président de la jeunesse. Il y a mis cependant quelques conditions, la première étant que le comité d'organisation soit composé à parts égales de membres actuels de la jeunesse et d'« anciens », afin que cela constitue pour les plus jeunes l'occasion d'apprendre quelque chose et d'acquérir des compétences transversales utiles plus tard dans d'autres domaines. Ainsi, c'est un comité « équilibré », en âge et en genre, qui a été formé, en association avec la Commune (Noam Rey est un des deux vice-présidents du comité central).

Une course contre la montre
Claude Thürler a souhaité également que cette organisation obéisse à d'autres grands principes :

- Organiser une fête conviviale pour les jeunesses en limitant les risques économiques et en assurant une sécurité adéquate.
- Mettre en place des conditions cadres pour assurer le bon déroulement de la fête des Jeunesses Gruériennes 2024 à Vuadens en intégrant et en encadrant les jeunes de manière optimale.
- Réaliser une fête pour les jeunes, à leur image, organisée par les jeunes mais aussi intergénérationnelle et durable.
- Ces éléments étant admis, une association a été créée à la fin du mois d'août et le travail a pu commencer, avec la définition des différents sous-groupes et de leurs cahiers des charges.

Il a fallu réfléchir au thème général, à l'emplacement, au planning… avec des réunions toutes les semaines durant 90 minutes, des brainstormings, des travaux de préparation, des défenses de projets, des votes… Tout cela avec un enthousiasme et un engagement qui ont impressionné Claude Thürler : loin de devoir porter à bout de bras le projet, il a plutôt dû, dit-il, canaliser les énergies ou parfois ramener les ambitions dans la sphère du gérable.

Aujourd'hui, un grand travail reste bien sûr à accomplir, mais les grandes lignes sont établies, le cap est donné, la direction est connue. Cependant, même si certains chiffres font un peu peur ou donnent le vertige, c'est la confiance qui est de mise.

« Au cœur des civilisations »
Toute la Commune de Vuadens se réjouit d'organiser à nouveau un grand événement, après la Fête cantonale des musiques de 1977 et les RJG de 1991.

Avec un thème général « Au cœur des civilisations », d'une grande richesse et d'un grand potentiel en matière de cortège, de chars et de joutes, ces **RJG 2024**, qui auront lieu du **mercredi 3 au dimanche 7 juillet**, se dérouleront sur une place de fête proche du centre du village (dans le secteur proche de Starag-Bumotec, de la gare et de l'autoroute A12) et facilement accessible en transports publics. Toutes les conditions semblent réunies pour attirer en grand nombre participants, bénévoles et sponsors.

Et comme il faut penser à l'avenir – puisqu'il est question de jeunesse –, en cas de bénéfice, ce que tout le monde espère, ce dernier sera majoritairement affecté à la construction d'un nouvel espace de rencontre, de travail et de stockage pour la Société de Jeunesse de Vuadens, en collaboration avec la Commune.

François Genoud

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL

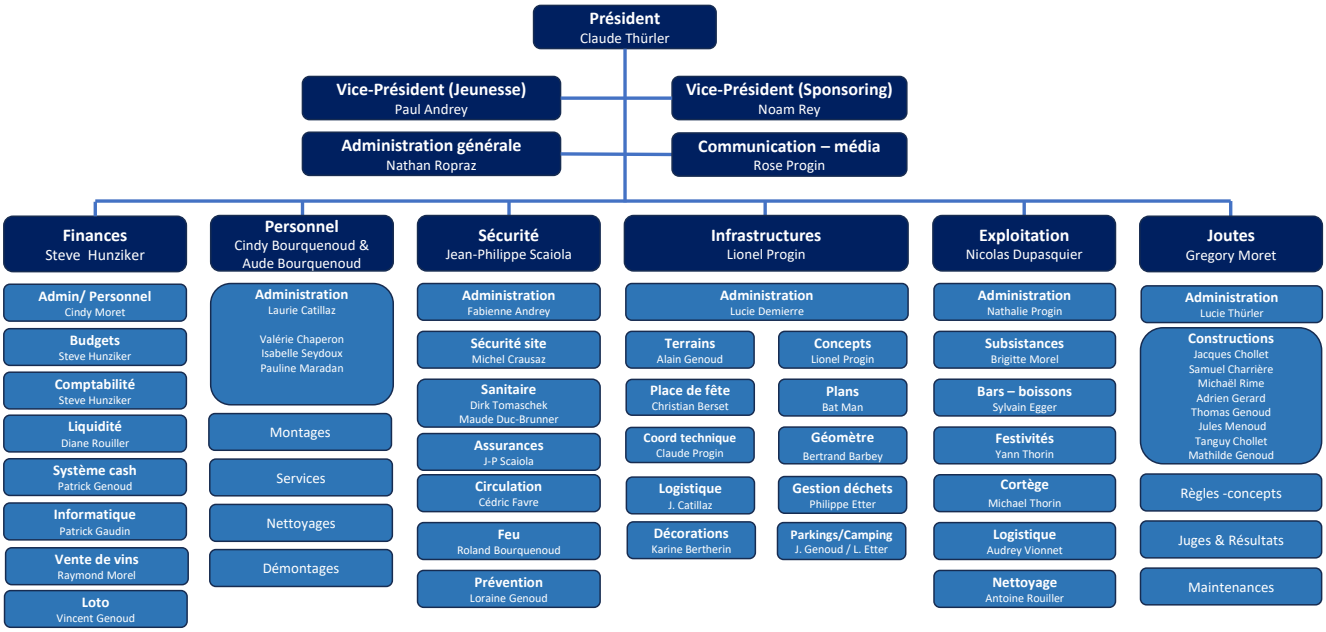

Pompes Funèbres
Moret

L'assurance d'un accompagnement personnalisé, digne et respectueux

Jean-Luc Moret

Raymond Tinguely

026 912 88 88

Bulle

www.pfmoret.ch
info@pfmoret.ch

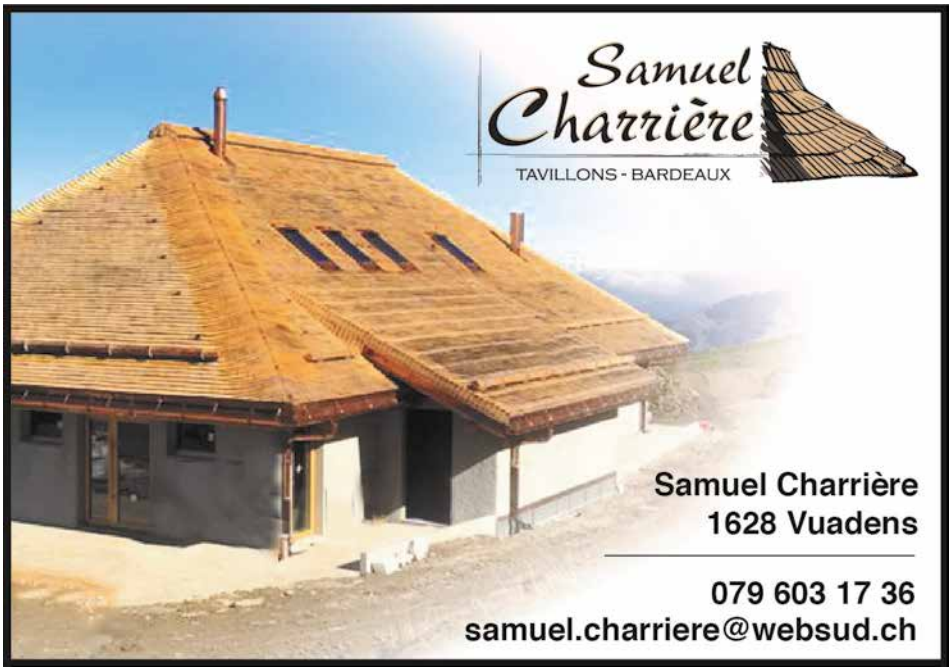

Sushi Corner Migros de Bulle

sushis • poké bowls • spécialités asiatiques

ultra-frais • fait sur place à la main

SUSHI MANIA

UP GROUP

La **plateforme élévatrice de travail** est notre passion depuis 1979. Tout comme la technologie d'accès en hauteur, nous développons et perfectionnons continuellement nos produits.

Actuellement, nous disposons d'un **parc de location de plus de 1'500 machines** et d'un réseau national en matière de **formation** et de **service**. Louer ou acheter des plateformes de travail, les envoyer en réparation ou former votre personnel pour utiliser ces engins - chez nous, vous obtenez toutes les prestations sous un même toit.

Notre agence de Vuadens (route du Briez 181) est à votre disposition au numéro 026/919.37.37 ou par courriel à l'adresse info@upsa.ch

Visitez également notre site **www.upgroup.ch**

Carmen Grossrieder et Cédric Descloux entourent Olivier Philipona

NOUVEAUX TENANCIERS À LA LAITERIE

Au terme d'un long bail d'une quinzaine d'années, Olivier Philipona remettra le 1er janvier les clefs de la laiterie à son successeur, Cédric Descloux.

Enfant d'agriculteur, Cédric Descloux a passé son enfance à Rueyres-Treyfayes. À l'adolescence, il a marché dans les pas de son grand frère et a entrepris une formation de fromager.

Cédric Descloux a toujours « baigné » dans le lait

À l'issue de son apprentissage, il a travaillé un moment à la laiterie de Villaraboud, avant d'effectuer son armée en service long. S'en est suivie l'obtention à Grangeneuve d'un brevet de fromager puis un engagement auprès de Moléson SA à Orsonnens, une société qui emploie plus de cent collaborateurs et collaboratrices. « J'y aurai travaillé neuf ans, précise Cédric Descloux. Mon rôle a évolué au fil des années. Les trois dernières, j'étais en charge de toute la production. » À noter qu'en cours d'emploi, le futur laitier-fromager de Vuadens a encore complété son CV en décrochant la maîtrise fédérale, en 2018.

Vuadens, une aubaine

Cédric Descloux dit s'être lancé dans le métier avec le désir de travailler dans le domaine de l'achat de lait. Lorsque la Société de laiterie a lancé un appel à soumission en vue du remplacement de son laitier actuel, Cédric, en concertation avec sa compagne Carmen Grossrieder, n'a pas hésité longtemps. « C'était vraiment une aubaine, s'enthousiasme-t-il. La perspective de relever ce nouveau défi me plaît d'autant plus que j'ai habité quelques années à la Part-Dieu et que j'ai effectué ma dernière année d'école primaire à Vuadens. J'y ai noué de belles amitiés. Aujourd'hui encore, je fais partie du FC, je joue avec la deuxième équipe. »

Du bois au fromage

En engageant comme nouveau tenancier Cédric Descloux, qu'épaulera Carmen Grossrieder, la Société de laiterie de Vuadens s'inscrit dans la continuité, avec de solides garanties quant au succès de cette transition. En effet, Cédric ne sera pas seul aux commandes, sa compagne a aussi de belles références à faire valoir. Carmen a eu une trajectoire professionnelle originale. Après avoir obtenu un CFC d'ébéniste, ce qui n'est déjà pas courant pour une fille, elle a changé de voie et a entrepris et réussi une deuxième formation, de fromagère, après un apprentissage effectué au sein de l'entreprise familiale, Moléson SA, une société appartenant à sa famille. Désireuse d'enrichir encore la palette de ses compétences, Carmen a suivi – elle vient de terminer le cursus – l'Ecole supérieure technique agroalimentaire à Grangeneuve. Elle assumera la gérance du magasin. « Mais je pourrai toujours mettre la main à la pâte pour la fabrication si nécessaire », assure-t-elle.

À noter que la Société de laiterie de Vuadens compte quinze producteurs qui livrent quelque 3'600'000 kilos de lait par année. Cela permet principalement la fabrication du gruyère, soit en moyenne vingt-cinq meules par jour, à quoi s'ajoutent des vacherins et autres spécialités.

Petite nouveauté concernant les horaires d'ouverture du magasin dès la nouvelle année, celui-ci sera ouvert :

- du lundi au samedi, de 07h00 à 11h30 et de 14h00 à 19h00
- le dimanche et les jours fériés, de 07h00 à 11h30 et de 17h00 à 19h00

Afin de bien débuter la nouvelle année en compagnie des nouveaux tenanciers, un verre de bienvenue sera servi aux habitants de Vuadens le 1er janvier dès 13h30, à la fromagerie. Carmen et Cédric se réjouissent de vous y accueillir.

Jean-Bernard Repond

PRO SENECTUTE VOUS AIDE À REMPLIR VOS IMPÔTS !

Cette offre s'adresse **aux personnes dès 60 ans** domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration **d'impôts dite simple** (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un•e bénévole expérimenté•e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2024, ce service aura lieu **du 29 janvier 2024 au 30 avril 2024**.

La prise de rendez-vous se fera **dès le 15 janvier 2024 uniquement** par téléphone (numéros ci-dessus).

N'hésitez pas à demander le flyer au 026 347 12 92 ou 026 347 12 40.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30/ 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg
Passage du Cardinal 18
1700 Fribourg
www.fr.prosenectute.ch

NOUVEAU

Dès maintenant, vos **abonnements** Frimobil et vos **billets** sont disponibles dans **votre filiale de La Poste**

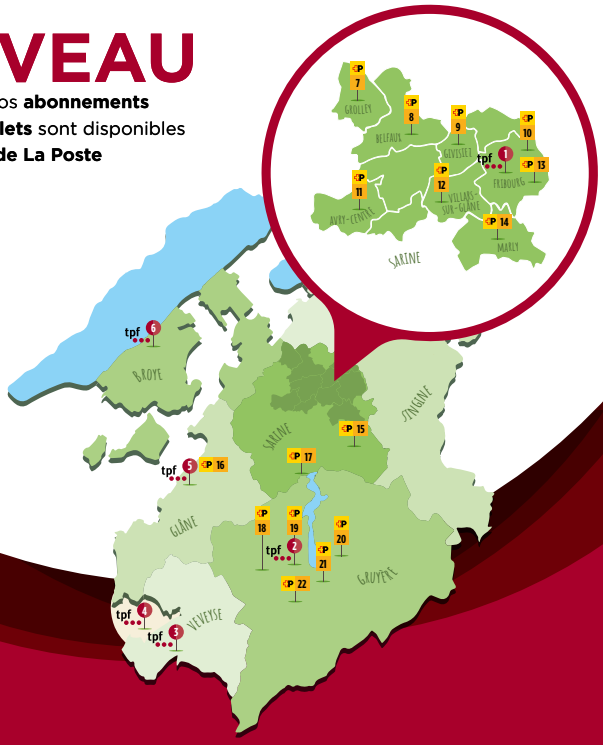

TPF

1. **FRIBOURG** Place de la Gare 1
2. **BULLE** Place de la Gare 3
3. **CHÂTEL-ST-DENIS** Rte de Palézieux 121
4. **PALÉZIEUX** Rue de la Gare 5
5. **ROMONT** Place de la Gare 1
6. **ESTAVAYER-LE-LAC** Place de la Gare 6

La Poste

7. **GROLLEY** Rue du Centre 5
8. **BELFAUX** Rte de Lossy 9
9. **GIVISIEZ** Rte du Château-d'Affry 8
10. **SCHÖNBERG** Rte de la Heitera 3
11. **AVRY-CENTRE** Rte de Matran 9
12. **VILLARS-SUR-GLÂNE** Rue du Centre 4
13. **FRIBOURG BOURG** Rue du Pont-Muré 14
14. **MARLY** Rte du Châtelet 8
15. **LE MOURET** Rte du Pafuet 1
16. **ROMONT** Place St-Jacques 53
17. **FARVAGNY** Impasse du Château 3
18. **VUADENS** Rue des Artisans 124
19. **BULLE** Rue de la Condémine 52
20. **CHARMEY** Rte du Plan 6
21. **BROC** Rue du Bourg de l'Auge 5
22. **GRUYÈRES** Place de la Gare 2

tpf.ch/laposte

Les années se suivent et se ressemblent. C'est bien le propre des traditions, à l'instar de la Bénichon.

LA BÉNICHON, TEMPS FORT DE LA VIE VILLAGEOISE

Après la pluie, le soleil. D'une année à l'autre, c'est bien les saveurs du ciel qui ont valu à cette édition 2023 de resplendir de mille feux. Oubliée, la capricieuse pluie de l'année dernière, c'est bien sous un ciel bleu et lumineux que le Groupement de la Bénichon, avec la Société de jeunesse pour maître d'œuvre, a une nouvelle fois offert à la population villageoise un cadre et un programme de fête appréciés d'un public venu nombreux.

En prélude à la fête, le vendredi soir, le match aux cartes sous la cantine a réuni une trentaine d'équipes

Mais c'est le samedi matin que les choses « sérieuses » ont débuté. Le marché des artisans a lui aussi dénombré une trentaine de stands. Les visiteurs ont notamment assisté à la fabrication du fromage et à la taille de tavillons. Des animaux de la ferme étaient aussi exposés, pour le plus grand plaisir des enfants.

Les organisateurs avaient invité cette année Yann Thorin qui a officié à la fois comme speaker, animateur et musicien. En duo, ce dernier a donné un petit concert de schwytzoises. Il s'est aussi plu à commenter le passage coloré de quatre magnifiques troupeaux qui symbolisent à eux seuls le passage de l'été à l'automne et qui annoncent ainsi le cheminement vers l'hiver.

La Société de jeunesse, forte de ses huitante membres, accomplit chaque année un travail magnifique. Soutenue par la Commune sur le plan des autorisations et de la logistique, elle accueille à cette occasion ses nouveaux membres qui sont admis chaque année en septembre, lors de l'assemblée générale. Voilà bien une tradition à préserver. L'aventure a commencé en 1999.

Jean-Bernard Repond

PHYSIO
VUADENS

Emilie Deillon
Physiothérapeute HES

Rue des Artisans 123
1628 Vuadens

026 565 48 80

info@physio-vuadens.ch
www.physio-vuadens.ch

CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2024
PUÉRICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
Bulle	Centre de puériculture Rue de la Sionge 67 rez-de-chaussée	**Sur rendez-vous, tous les jours de la semaine**		
Châtel-sur-Montsalvens	Salle communale Au Village 2 rez-de-chaussée	**Le 2ème mardi du mois, l'après-midi**		
		9 janvier	13 février	12 mars
		9 avril	14 mai	11 juin
		9 juillet	13 août	10 septembre
		8 octobre	12 novembre	10 décembre
La Roche	Foyer St-Joseph Rte de Fribourg 54 rez-de-chaussée	**Le 3ème lundi du mois, l'après-midi**		
		15 janvier	19 février	18 mars
		15 avril	13 mai (2ème)	17 juin
		15 juillet	19 août	16 septembre
		21 octobre	18 novembre	16 décembre
Sâles	Nutripassion Route de la Joretta 23 sous-sol	**Le 3ème mercredi du mois, l'après-midi**		
		17 janvier	21 février	20 mars
		17 avril	15 mai	19 juin
		17 juillet	21 août	18 septembre
		16 octobre	20 novembre	18 décembre
Villars-sous-Mont	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1er étage	**Le 4ème lundi du mois, l'après-midi**		
		22 janvier	26 février	25 mars
		22 avril	27 mai	24 juin
		22 juillet	26 août	23 septembre
		28 octobre	25 novembre	23 décembre

Centre de puériculture de la Gruyère

Rue de la Sionge 67
1630 Bulle
rez-de-chaussée

Plus d'informations ?

Tél. 026/347.38.83

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

Ô Colombettes
PINTE | RESTAURANT | BANQUET | SÉMINAIRE
1628 Vuadens
lescolombettes.ch
026 919 16 16

MB INNOV'
METALBOIS
079 960 23 21
metalboisinnov.ch
10 ANS
2013-2023

LES RELATIONS CONTRASTÉES DES VUADENSOIS AVEC LE COUVENT DE LA PART-DIEU

Les relations des Vuadensois avec le couvent de la Part-Dieu sont un long feuilleton, qui s'étend du début du 14e siècle jusqu'au milieu du 19e siècle. Ces rapports, souvent animés, sont non seulement révélateurs des difficultés qu'il y a à vivre entre voisins, mais aussi, ils nous renseignent sur la vie des gens, leurs mentalités, leurs pratiques agricoles, les impôts d'autrefois et les difficultés économiques et sociales de nos ancêtres. La seconde partie de cet article paraîtra dans le prochain numéro du « Bulletin communal ».

La chartreuse de la Part-Dieu autrefois

« N'ayez pas de voisins si vous voulez vivre en paix avec eux. » Cette maxime semble particulièrement bien s'appliquer aux relations que connurent les Vuadensois avec le couvent de la Part-Dieu. Leurs rapports auraient cependant tout aussi bien pu se résumer par celle-ci : « Un grand seigneur, un grand clocher, une grande rivière font trois mauvais voisins. »

Le couvent de la Part-Dieu fut fondé sur la Commune de Gruyères en 1307 par Guillemette de Grandson et son fils Pierre III, comte de Gruyère. Etablie en plein Moyen Âge, cette seigneurie ecclésiastique disposait d'à peu près toutes les prérogatives régaliennes, dont le droit fiscal et le droit judiciaire, à l'exception des questions militaires.

La chartreuse constituait un vaste domaine allant du couvent en passant par les Clés et le Gros Plané, jusqu'au sommet du Moléson. Les documents des différentes époques évoquent de multiples conflits avec tous les voisins du monastère, portant prioritairement sur des questions de limites – parfois pour quelques mètres – ou de coupes de bois ; certains procès durèrent plus d'un siècle ; seules les zones incultes échappaient à ces litiges !

Le rôle social du couvent et son financement

La châtellenie comprenait des forêts, des pâturages, une tourbière, plusieurs torrents. Mais cela ne suffisait pas, il fallait des terres arables, des champs et des vignes pour subvenir aux multiples besoins et à l'indépendance du monastère, nourrir ses religieux, entretenir à grands frais ses bâtiments, sans oublier la charité. Les couvents – et l'Eglise en général – jouaient le rôle occupé par l'Etat et les assurances sociales aujourd'hui. Ainsi, les chartreux offraient une grande part de leur dîme aux pauvres et devaient même parfois acheter des grains pour assurer les aumônes et nourrir leurs domestiques.

Bénéficiant également de nombreux dons, la chartreuse allait voir son domaine agrandi grâce à de nouveaux biens, des terres et l'achat de divers domaines. Ainsi, peu après sa fondation, le couvent acquit de nouvelles possessions dans les villages actuels de La Tour-de-Trême et du Pâquier.

Les moines possédaient également de nombreuses terres dans la vallée de la Sionge : en 1324, Perrod du Vanel, futur comte Pierre IV de Gruyère, leur offrit « tous ses biens rière Vuadens ». Le 4 avril 1334,

Ulrich, fils de Girold, dit le Genevois, devint « frère donné » à la Part-Dieu. Comme beaucoup de religieux, il légua au couvent ses biens ainsi que des champs « Eis Combes, au Dally, Eis Gollies, en Crestoliers et Pra Jallier ». En 1338, une nouvelle donation concerna notamment le lieu dit « Au Russon ». Avant ces dons, les chartreux de la Part-Dieu étaient déjà au bénéfice de « trois muids de froment, un de fèves, deux d'orge et quatre d'avoine » soit dix muids à percevoir annuellement sur « la dîme de Vuadens » (un muid de notre région est estimé à environ 600 litres). Plus tard, ils achetèrent d'autres droits sur la dîme de Vuadens pour en devenir les uniques possesseurs.

La chartreuse de la Part-Dieu aujourd'hui

Fronde des Vuadensois et apaisement

Fondateurs du couvent de la Part-Dieu, les comtes de Gruyère en demeurèrent d'intraitables protecteurs. Leur chute définitive, en 1555, marqua donc pour ce monastère le début de certaines incertitudes : l'immixtion des autorités de Fribourg dans leurs affaires et le développement d'un esprit de fronde dans les populations soumises à leurs impôts. Ainsi, en 1585, les Vuadensois créèrent quelques difficultés au couvent de la Part-Dieu au sujet du droit de parcours et des regains dans les prés du couvent. Quelques années plus tard, en revanche, le prieur de la Part-Dieu vendit à Vuadens, pour 300 florins, pendant huit ans, la coupe de bois le long de la Trême ; là ce furent les gens de La Tour qui s'y opposèrent « alléguant que cette vente porterait atteinte aux Joux qu'ils ont en commun avec la Part-Dieu ». Après cet épisode, ce fut, de la part de Vuadens, la reprise de conflits avec le couvent. En 1609, arbitres des conflits entre les Vuadensois et la chartreuse, Leurs Excellences de Fribourg déclarèrent possessions de la Part-Dieu les terres à l'est du Russon, et possessions de Vuadens celles de l'ouest. Les Vuadensois bénéficièrent cependant du droit de parcours dès le 1er février de chaque année sur les terres des chartreux. Lors du différend de 1611, c'est le vicaire général du diocèse, le Révérendissime Antoine von der Weid, abbé d'Hauterive, qui somma les paroissiens de Vuadens de ne pas contrevenir aux « droictz et privileges » des chartreux afin de « nencourir poinct l'Ire de Dieu et Censures de son Eglise ». Ces menaces demeurèrent vaines cependant, puisqu'en 1618 les difficultés reprirent. En 1651, nouvel épisode de ce long feuilleton : le couvent entra en conflit avec les Vuadensois qui refusaient de livrer au couvent la dîme du chanvre. Les choses semblèrent ensuite s'améliorer au cours du 18e siècle et l'on signala même en 1759 un accord avec la Part-Dieu au sujet du regain de certaines terres *(suite dans le prochain bulletin)*.

François Genoud

Institut de beauté
eau de rose
soins & cosmétiques naturels

Soins & cosmétiques naturels
Réflexologie plantaire
Thérapeute agréée ASCA

Aurélie Progin
Route des Colombettes 222
1628 Vuadens – 079 255 49 03

WWW.EAUDEROSE.CH

Onglerie
La Griffe
Vuadens
026 / 912 21 37
079 / 327 90 10
www.lagriffeonglerie.com

Le futur pôle bois

NOUVELLE ÉTAPE POUR LE GROUPE GRISONI

Le groupe Grisoni, une société propriété des descendants d'Angel Grisoni, s'apprête à ajouter une page importante à son développement. À Vuadens où il a son siège, il est en passe d'agrandir significativement son outil de production.

Fondée en 1926 par Angel Grisoni et trois de ses frères sous l'impulsion de leur père, la société éponyme n'a cessé de se développer durant ses trois quarts de siècle d'existence. À ce jour et en raccourci, cela donne le canevas suivant : le groupe Grisoni, ce sont 9 entreprises implantées en Suisse romande, 14 sites, 139 fonctions, 50 apprentis, 25 nationalités… Au total, Louis Risse, directeur général, est à la tête d'une entreprise qui dénombre plus de 1300 collaborateurs, soit le plus gros effectif pour une entreprise de construction ayant son siège en Suisse romande.

Établi à Vuadens depuis 2013 sur le terrain qui avait servi pendant de nombreuses années comme entrepôt de graviers lors de la construction de l'autoroute, le groupe Grisoni y compte quelque 340 collaborateurs, actifs dans l'administration et la logistique pour toutes les sociétés. Le site abrite aussi la succursale qui pilote les activités dans le sud du canton et sur Fribourg.

« En toute confiance »

Malgré la taille du groupe, Louis Risse insiste sur l'esprit familial qui continue à souffler sur l'entreprise : « Notre slogan – « En toute confiance » – a tout son sens. La parole donnée, la poignée de main et l'esprit d'équipe constituent véritablement notre marque de fabrique et notre force. » Les compétences de Grisoni sont multiples. Sept acquisitions d'entreprises ont permis au fil des années de diversifier la palette des prestations possibles. « Ainsi sommes-nous actifs, inventorie le directeur Risse, dans le génie civil, le bâtiment, le ferroviaire, la géothermie, l'entreprise générale, la déconstruction, l'extraction de matériaux et leur recyclage, enfin la construction bois. » À noter que la succursale la plus importante se situe à Domdidier ; elle compte quelque 200 collaborateurs.

Extension projetée

Le développement du groupe Grisoni se poursuit. La prochaine étape verra la construction, dans le prolongement des bâtiments existants, d'un nouvel édifice destiné à héberger les activités liées au bois. Louis Risse précise : « Nous allons réunir ici à Vuadens les activités de nos sociétés Dougoud et Lanthemann qui emploient aujourd'hui huitante collaborateurs et aux-

quels, à terme, devraient s'y ajouter plus de cent, notre volonté étant de développer un nouveau département dans le domaine du bois lamellé-collé. Pour ce faire, une parcelle privée de 35'000 m² a été acquise. Elle sera entièrement utilisée. »

Très attendu, le permis de construire vient d'être délivré, ce qui va permettre de poursuivre les travaux qui ont débuté avec l'enterrement de la ligne à haute tension et le déplacement de la conduite d'eau de l'Association Veveyse-Glâne-Gruyère. Le nouveau bâtiment devrait ainsi sortir de terre dans le courant 2024.

Une aubaine pour Vuadens

Que représente pour la Commune de Vuadens la présence et le développement de la société Grisoni, question posée à son syndic, Noam Rey : « Pour la Commune de Vuadens, c'est une véritable aubaine. Non seulement cela crée des emplois locaux, mais cela renforce également l'économie de la région. Nous sommes fiers d'accueillir une entreprise aussi prospère et dynamique sur notre territoire. De plus, la construction d'un nouvel édifice dédié aux activités liées au bois apportera une valeur ajoutée à notre secteur économique. Nous sommes impatients de voir ce projet se concrétiser et de collaborer avec le groupe Grisoni pour assurer son succès. »

Louis Risse, un homme de terrain

Nommé directeur général du groupe Grisoni en 2020, Louis Risse a débuté sa carrière professionnelle par l'obtention d'un CFC de menuisier-charpentier à l'issue d'un apprentissage effectué au sein de l'entreprise familiale, à La Roche. Il a poursuivi sa formation en Allemagne, en travaillant d'abord dans une raboterie industrielle de Karlsruhe, puis comme coffreur sur des méga chantiers. De retour en Suisse, il a fréquenté l'Ecole technique de la construction de Fribourg. Durant cette période, il a eu un premier contact avec l'entreprise Grisoni en y effectuant un stage dans le gros œuvre. Il a ensuite décroché un diplôme de conducteur de travaux. Louis Risse a ensuite travaillé pendant dix-sept ans dans le groupe Marti, à Fribourg et à Zurich, période durant laquelle il a obtenu le diplôme d'entrepreneur. Enfin, avant sa nomination à la tête du groupe Grisoni, il a encore été directeur technique chez Angeloz puis, les trois dernières années, directeur général du groupe Bernasconi à Neuchâtel. Louis Risse est domicilié à La Roche. Il est marié et il est papa de trois enfants.

Le siège du groupe Grisoni et le centre logistique

LE SENTIER DES RAQUETTES A 20 ANS

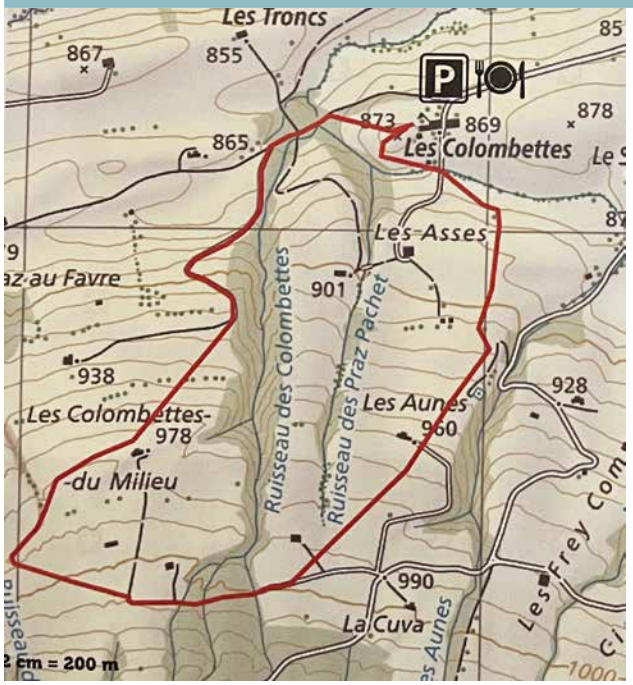

Initiateur du grand tour de la Chia en raquettes, « Jeanjean » Déforel est aussi à l'origine du sentier raquettes des Colombettes, il y a tout juste vingt ans.

« J'ai toujours aimé la neige et le froid ». « Jeanjean » Déforel et sa faconde campent un personnage attachant, chaleureux et qui, du haut de ses plus que neuf dizaines d'années, n'a rien perdu de sa gaieté et de son enthousiasme. Une image qui ne trompe pas : un jour, alors qu'il fréquentait l'école primaire, le petit « Jeanjean » a courbé les cours, trop occupé… à construire un igloo. Et puis, le froid et la neige, il les a aussi appréciés sur les hauts de Bonnavaux où sa tante Yvonne tenait une cabane. « J'y suis monté une dizaine d'années, se souvient-il, nous glissions et lugions sur les névés, vers le col de Bounavaletta. »

Plus tard, toujours à la recherche de bonnes sensations liées au froid, « Jeanjean » s'est expatrié à Oslo, en Norvège, où il a vécu six ans. C'est là-bas qu'il a participé pour la première fois à la réalisation de sentiers raquettes. Revenu en Suisse, il s'est engagé activement au sein du Club alpin de la Gruyère, il a aussi formé et accompagné des chiens d'avalanche. Et puis, en 1995, Noël Castella, du magasin de sport du même nom, a requis ses connaissances et son aide. « Castella Sports a eu l'idée d'importer des raquettes à neige de marque TSL dont il est toujours l'unique importateur pour toute la Suisse, explique « Jeanjean ». Noël m'a alors sollicité pour créer un sentier dédié à ce nouveau sport. C'est comme cela que j'ai conçu le petit tour et le grand tour de la Chia, en collaboration avec les Amis de la station. »

Par la suite, à la demande de Pro Senectute, « Jeanjean » a proposé des sorties accompagnées. « Nous avons été jusqu'à une cinquantaine au départ d'une randonnée, dont une grande majorité de dames », sourit, coquin, l'intéressé.

L'idée du sentier des Colombettes est née de la proximité de la maison d'habitation de « Jeanjean », sur la route de l'Adrey, à proximité du terrain de football. « J'ai conçu un parcours d'accès facile, destiné à un large public, qui démarre aux Colombettes et qui fréquente ses alentours sur une boucle d'un peu moins de quatre kilomètres. » Joyeux luron et poète à ses heures, « Jeanjean » a agrémenté le parcours d'un piquetage affichant une cinquantaine de balises, toutes décorées d'un petit texte ou simple slogan. Voilà vingt ans que « Jeanjean » a semé des graines de joie dans les prés des Colombettes. Il y a trois ans, il s'est avec bonheur trouvé un successeur. Pascal Tercier (à René) est coulé dans le même moule que « Jeanjean » : automne et printemps, il équipe puis démonte le sentier des raquettes, par pur esprit communautaire, comme l'a si longtemps fait son prédécesseur. À noter que depuis sa création, le sentier raquettes a le soutien financier de la Commune qui aide au renouvellement de la signalisation.

Jean-Bernard Repond

> Cela dit, plus d'excuse : à vos raquettes !

ELIANE GENOUD, 90 ANS

Fille de Léonard et Marie Tercier, Eliane Genoud a franchi le 22 août dernier le cap des 90 ans. Depuis le décès de son mari Noël en 2018, qu'elle a généreusement accompagné dans sa maladie pendant plusieurs années, elle vit seule dans sa maison des Vernes. Indépendante, elle a la chance de bénéficier d'une excellente santé qui lui vaut de disposer toujours de son permis de conduire dont elle fait bon usage.

Cadette d'une fratrie de six enfants, Eliane a passé son enfance et sa jeunesse à Vuadens. Jeune, elle a travaillé comme beaucoup d'habitants et d'habitantes de Vuadens à l'usine Guigoz. Durant ces mêmes années, elle a chanté au sein du chœur paroissial.

De son premier mariage sont nés quatre enfants, Christian dit Kinet qui est décédé au Canada, Jean-Claude qui lui vit encore au Canada, Jacqueline et Giliane. En 1982, Eliane a épousé en secondes noces Noël Genoud avec qui elle a vécu de très belles années de complicité. Ensemble, ils ont passé beaucoup de leurs loisirs au chalet de la Cuvigne-Dessus, propriété de la Commune de Vuadens, que Noël a rénové avec ses amis contemporains. Le couple se plaisait dans cet environnement de montagne qu'il a sillonné de long en large.

Eliane Genoud a eu la joie de devenir six fois grand-maman et sept fois arrière-grand-maman. Tout ce petit monde lui fait le bonheur de belles rencontres. Consciente de la chance qui est la sienne de pouvoir continuer à vivre dans sa maison qu'elle chauffe encore au bois, Eliane le rend bien en se montrant toujours positive et en accueillant ses hôtes avec bienveillance.

Jean-Bernard Repond

Que souhaiter de mieux à Eliane Genoud que de pouvoir vaquer encore longtemps à ses occupations et faire rayonner autour d'elle sa bonne humeur ?

LA COMMISSION VUADENS DEMAIN

a le plaisir de vous présenter ses différents projets :

OUVERTURE de LA BOÎTE à LIVRES pour adultes

Décorée par Nicole Dupasquier de Vuadens, elle se situe au cœur du village, entre le café de la Gare et la banque Raiffeisen. La boîte à livres vous propose un partage et échange de livres à tout moment de la journée. N'hésitez pas à venir y faire un tour afin de découvrir son fonctionnement.

MARCHE ARTISANAL le samedi 27 avril 2024

De 10h-16h sur la place entre les deux écoles

- de nombreux artisans vous font découvrir leur art ou spécialité
- animation musicale
- stand de rafraîchissements et snacks

Inscription pour les artisans intéressés :
marcheartisanal1@gmail.com

REPORT à 2025

En raison des Rencontres des Jeunesses Gruériennes :

- Cinéma Open Air,
  prévu initialement le 08.06.2024
- Coffre ouvert (brocante),
  prévu initialement le 29.06.2024

Les dates 2025 seront communiquées ultérieurement.

Traiteur «Es Novalys»

Claude Tornare
Rue du Rosé 121
1628 Vuadens
079 233 35 39

Livraison de repas à domicile
7/7, livraison gratuite

Nous vous assurons.
Avec rapidité, fiabilité et professionnalisme.

Martial Seydoux, Conseiller en assurances
M 079 446 21 58, martial.seydoux@mobiliere.ch

Agence générale Bulle
Jacques Yerly

Chemin de Folliéran 23
1630 Bulle
T 026 916 10 40
bulle@mobiliere.ch
mobiliere.ch

la Mobilière

1566859

Boulangerie R.C Audergon
Le Bon Pain de Chez Votre Artisan

Robert et Christelle Audergon
Boulangerie-Pâtisserie

boulangerie-du-parc@bluewin.ch
Village d'Enhaut 19
1637 Charmey
026 927 11 87

Route Principale 203
1628 Vuadens
026 912 74 13

Hubert Etter et Fils SA

- Entretien de canalisations
- Démolition à l'eau (3000 bars)
- Aspiration et refoulement
- Service de bennes
- Centre de gestion des déchets
- WC mobiles

Rte Principale 89 | CP 35
1628 Vuadens

+41 26 919 87 80
office@hubert-etter.ch

L'AMICALE DES POMPIERS EN SORTIE À LYON

Les 27 et 28 mai dernier, trente-huit membres et accompagnants de l'Amicale des Pompiers de Vuadens, âgés de 28 à 80 ans, étaient de sortie.

Grand départ samedi matin direction Pérouges, minuscule bourg médiéval dont l'immense charme ne nous a pas laissés indifférents. De petites ruelles aux pierres sculptées par le temps, des rosiers aux longues grappes léchant les façades à colombages, de hauts remparts protecteurs et une agréable place centrale – la place du Tilleul – avec ses terrasses plaisantes, tout était réuni pour un dépaysement total !

Après avoir flâné dans ces petites artères, nous avons repris la route direction Lyon, célèbre Ville des Lumières avec un court arrêt pour le repas de midi dans une auberge à la décoration improbable. Arrivés à notre hôtel dans le quartier en plein essor de Perrache, chacun a profité d'un peu de temps libre : terrasse à l'arrière de l'hôtel, quelques achats en ville ou tout simplement apprécier un verre sur une terrasse ombragée. Le soir, un délicieux repas nous a été servi sur un bateau-mouche qui a descendu la Saône direction l'île Barbe avant de la remonter jusqu'à son point de confluence avec notre bien connu Rhône. Sur les hauts de la ville, les monuments illuminés nous donnaient déjà un avant-goût de toute la splendeur qui nous attendait le jour suivant. La fin de soirée s'est déroulée tranquillement, jusqu'au petit matin pour les plus téméraires.

Dimanche, 9h, après un petit-déjeuner que tout le monde n'aura pu apprécier… rendez-vous pour une visite de la ville. Notre bus et son chauffeur, Milos, nous embarquent alors direction la Basilique Notre-Dame de Fourvière sur les hauteurs, d'où nous admirons la vue plongeante sur la vieille ville de Lyon ou encore le célèbre quartier des tours dont le nom nous est quelque peu familier, Part-Dieu. Après une interminable descente d'escaliers serpentant à travers le jardin du Rosaire planté de ses mille et un rosiers, nous voici arrivés dans le Vieux Lyon où nous sillonnons les rues sous une chaleur écrasante pour un mois de mai, tout en empruntant les fameux « passages secrets » – les traboules – accompagnés de nos guides pour mieux appréhender les moindres éléments de l'histoire fascinante de ce lieu. Nous terminons notre périple à l'emblématique Brasserie Georges où nous dégustons une délicieuse choucroute garnie avant de reprendre la route pour notre verte Gruyère.

Que chacun soit remercié pour sa bonne humeur, les moments de partage et les beaux souvenirs créés à cette occasion.

Vive l'Amicale des Pompiers !

Au nom du comité
Nicolas Dupasquier, secrétaire

Livraison de l'ambulance en mars 2023

Déchargement du matériel destiné aux victimes du séisme du début septembre dernier

ACTION SOLIDARITÉ AVEC LE MAROC

Lorsqu'à la fin 2022, il fonde avec des amis « Action Solidaire Maroc », Hervé Vaillant est loin d'imaginer ce qui attend sa toute nouvelle association humanitaire quelques mois plus tard.

Domicilié à Vuadens depuis 2017, Hervé Vaillant a fait carrière dans l'informatique. Retraité depuis peu, il consacre désormais une partie de son temps à dynamiser la jeune association qu'il préside. Il en explique la genèse : « Cela fait une bonne dizaine d'années qu'avec des connaissances je me rends régulièrement au Maroc, principalement dans les montagnes de l'Atlas. J'y ai découvert des gens merveilleux mais qui vivent le plus souvent dans une grande précarité. D'où notre envie de leur apporter un peu d'aide. »

C'est ainsi que l'année dernière, Hervé Vaillant et ses amis ont acquis une ambulance d'occasion qu'ils ont rééquipée et qu'ils ont acheminée au Maroc le printemps dernier. « C'est d'abord pour des raisons administratives que nous avons créé une association, explique-t-il, cela facilite l'exportation de matériel, en l'occurrence pour cette première livraison essentiellement du matériel médical. »

L'association « Action Solidaire Maroc » réfléchissait à de nouvelles actions lorsque est intervenu le dramatique séisme du début septembre. Du coup, Hervé et son équipe ont pris le taureau par les cornes pour intensifier leur aide. « Avec Jean-Pierre Macherel, dit Bob Morlon, et son épouse Latifa qui ont lancé un large appel à contribution dans la région en rassemblant un grand nombre d'articles de première nécessité, nous nous sommes connectés et avons décidé de réunir nos forces. Le fait que nous sommes une association reconnue a facilité le transport de cette marchandise. »

À fin octobre, ce sont un camion et deux véhicules 4x4 qui ont fait le voyage vers le Maroc. Sur place, tout le matériel a été stocké dans une halle d'urgence, au cœur de la région où a eu lieu le tremblement de terre. La distribution est effectuée par des ONG reconnues sur place qui ont la confiance de la délégation suisse.

De retour en Suisse au début novembre, Hervé Vaillant et ses amis ne vont pas demeurer inactifs. Les projets, spécialement dans le domaine médical, ne manquent pas, à commencer par celui consistant à équiper un véhicule en cabinet médical itinérant. À noter qu'un médecin est membre du comité de l'association et que les autres membres disposent tous de compétences privilégiées pour mener à bien de telles actions. « Action Solidaire Maroc » est reconnue fiscalement comme ONG et inscrite au Registre du commerce. Il va sans dire que toute aide financière est bienvenue. Les dons peuvent alimenter le compte Raiffeisen CH61 8080 8007 1937 5782 0.

Jean-Bernard Repond

INFORMATIONS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Base légale:
Article 5 de l'Ordonnance du Département Fédéral de l'Intérieur DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessible au public du 16 décembre 2016:

Toute personne qui exploite des infrastructures d'eau potable pour remettre de l'eau potable aux consommateurs est tenue d'informer ceux-ci au moins une fois par année, de manière exhaustive, au sujet de la qualité de l'eau potable.

Qualité microbiologique et chimique:
Les échantillons récemment analysés sont conformes aux normes en vigueur. **La chloration continue débutée en septembre 2022 à la sortie du puits de la Moille est arrêtée depuis le mois de novembre dernier. L'eau du puits est maintenant traitée par ultraviolet.**

Tableau avec les valeurs:

	SECTEUR SUPÉRIEUR DU VILLAGE	SECTEUR INFÉRIEUR DU VILLAGE
Dureté totale	19.8 +/- 0,8°fH	27,7 +/- 1,1° fH
Teneur en nitrate	1 +/- 0 mg/l	6 +/- 1 mg/l
Provenance de l'eau		
Traitement de l'eau	Ultraviolet	Chloration

Des valeurs complémentaires sont mises à disposition au printemps et en automne sur le site communal. Elles se trouvent sous l'onglet «Service technique / Eau potable».

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès de l'administration communale au No 026 913 20 40 (selon horaires en vigueur), ou à l'adresse commune@vuadens.ch, ou par courrier à l'Administration communale, Place de la Gare 20, CP 12, 1628 Vuadens.

En cas d'**urgence** vous pouvez composer le numéro suivant: 026 565 20 88.

UN DÉFIBRILLATEUR CHEZ HUBERT ETTER ET FILS SA

L'entreprise Hubert Etter et Fils SA a récemment installé un défibrillateur devant son bâtiment administratif à la route Principale 89 à Vuadens. Cet appareil est au service de ses employés et de la population. En cas d'utilisation, veuillez svp suivre les instructions indiquées sur le panneau. À noter que deux autres défibrillateurs existent sur le territoire communal, un à l'Hôtel de la Gare et l'autre à la buvette du FC.

Route des Colombettes 236
1628 Vuadens

Coiffure Nataly & Charly

Tél. 026 912 78 46

ESPERANZA
ARTISAN TORRÉFACTEUR
Café torréfié au village !
AU TRAVAIL, CHEZ SOI, EN MANIFESTATIONS
VUADENS, 026 919 80 80, ESPERANZA.CH

Couture Attitude

Vente et réparation de fermeture-éclair

• Création de robes de mariées
• Dzaquillons / Bredzons
• Retouches

Isabelle NICOLET Brevet Fédéral de couture
Rue des Artisans 122 • 1628 Vuadens • T. 026 912 08 16
info@coutureattitude.ch • www.coutureattitude.ch

FLORENCE GRANDJEAN

La fée réflex'o

Réflexologie
plantaire et générale
Massage
aux pierres chaudes

1628 Vuadens
079 / 710 66 86
www.lafeereflexo.ch

Patrick Audemars
Conseiller à la clientèle

079 416 27 79
patrick.audemars@baloise.ch

baloise

GARAGE ANDREY SARL

Rte des Colombettes 2 - 1628 Vuadens
026 912 48 02 - www.garage-andrey.ch - info@garage-andrey.ch

CARROSSERIE DE LA GRUYÈRE Sàrl

Rte de Briez 181 – Z.i. du Maupas

Nos 20 ans d'expérience à votre service

Tôlerie
Peinture au four
Vitres teintées
Marbre
Polissage
Covering
Débosselage sans peinture
Traitement de rouille volatile
Pare-brise (sans franchise)

- Voitures de remplacement
- Nous travaillons avec toutes les assurances

Nous nous réjouissons de vous accueillir

Tél. 026 912 85 85

Fenêtres de l'Avent

Merci à tous ceux qui acceptent de décorer et illuminer une fenêtre cette année

1. Foyer Saint-Vincent
Route principale 130
Accueil de 18h à 19h30

2. Famille Alexandre et Myriam Vienne
Rue du Village d'en haut 3

3. Christophe Blanc
Route des Colombettes 242

4. Famille Almeida
Rue St-Vincent 10

6. Ecole et bibliothèque de Vuadens

7. Ski-Club Colombettes
Chalet des Portes

8. Société de musique La Gruéria
Place de la Gare 20, avec St-Nicolas et ses flonflons

9. Famille Jaquet
Le Dally 305

13. Charlotte Stahel, Danièla et Bernard Habegger
Le Rialet 33-37

14. Boucherie Moret
Route principale 302

15. Choeur mixte L'Espérance
Accueil à 22h à l'église, (après le concert)

16. Familles Bosson, Brodard, Margueron et Schwitter
Le Dally 136

17. Isabelle et Cedrick Seydoux
Route de l'Adrey 40

19. Famille Delphine et Nicolas Perrinjaquet
Route des Colombettes 214

21. Famille Jean- Philippe et Nathalie Scaiola Romancns
Le Rialet 50

22. Famille Solange Sudan et Christophe Déforel
Chemin de la Grangette 71

23. Famille Overney
La Dally 172

24. Conseil de communauté
Salle paroissiale (sans collation)

L'accueil est prévu de 19h à 20h30.
Pour éviter des déchets inutiles, chacun peut amener sa tasse !

FONDS LOUIS GUIGOZ - BOURSE DE FORMATION

Le Fonds Louis Guigoz est destiné au développement de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel.

Les demandes de bourse de formation doivent être adressées à la Commission du Fonds Louis Guigoz, p.a. Secrétariat communal, place de la Gare 20, 1628 Vuadens, jusqu'au 31 décembre de chaque année. Elles doivent contenir une lettre expliquant la formation, une copie du contrat d'apprentissage ou une attestation de l'école fréquentée, le décompte des frais de formation, ainsi qu'une copie du dernier avis de taxation fiscale de la personne en formation et de ses parents. Si une demande cantonale a été déposée, une copie de celle-ci peut remplacer la lettre explicative.

INFORMATIONS

Administration communale

Place de la Gare 20, CP 12
1628 Vuadens
Tél. : +41 26 913 20 40
Email : commune@vuadens.ch
www.vuadens.ch

Horaires des guichets et téléphones

Lundi - Mardi - Jeudi :	08:00 - 11:30	et	13:30 - 16:00
Mercredi :			13:30 - 16:00
Vendredi :	08:00 - 11:30		

HORAIRES DE FIN D'ANNÉE

Administration communale

- bureau fermé du vendredi 22.12.2023 à 11h30 au vendredi 5 janvier 2024
En raison de travaux, reprise
- le lundi 8 janvier 2024 uniquement par téléphone
- le jeudi 11 janvier 2024 au guichet

Ramassage des déchets ménagers

Pendant les fêtes de fin d'année, les ramassages sont organisés ainsi :
- jeudi 28 décembre 2023 (au lieu du mercredi 27 décembre 2023)
- jeudi 4 janvier 2024 (au lieu du mercredi 3 janvier 2024)